

Exercice 2010. *Sonder l'avenir.*



La Mobilière
Assurances & prévoyance

Thème visuel

Prenez place. Cette année, notre rapport de gestion ne se contente pas de vous présenter les résultats et les principaux événements de l'exercice 2010 de la Mobilière. Il vous invite à vous projeter dans l'avenir!

Le monde est en constante évolution, depuis toujours, mais la décennie à venir nous promet de profonds changements. «Ce qui frappe, de nos jours, c'est la rapidité du changement», souligne Lars Thomsen, futurologue renommé, dont vous pouvez lire l'interview à la page 24.

Nous avons beau scruter l'avenir, il reste insaisissable. Le monde de demain pourrait même dépasser nos prévisions les plus folles. Plusieurs de nos conseillères et conseillers à la clientèle y ont réfléchi et nous présentent leur vision de l'avenir. Vivant au rythme du marché, ils perçoivent les changements en cours et pressentent ceux qui s'annoncent, inéluctables. Femmes et hommes de terrain, ils assistent, aux premières loges, à la transformation de notre société, dans la sphère privée comme sur le plan économique.

En tant qu'entreprise, nous devons nous projeter dans l'avenir, afin d'être à même d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire à succès de la plus ancienne assurance privée de Suisse.

Voici quelles sont les grandes tendances pour les dix ans à venir

- **Nouvelles habitudes de communication**
- **Interconnexion croissante des technologies et appareils de plus en plus intelligents**
- **Diminution des ressources mondiales en matières premières et en énergie**
- **Vieillissement de la société dans les pays occidentaux**
- **Révolution technique et médicale induite par les nanotechnologies, les biotechnologies et le génie génétique**
- **Emergence de nouvelles valeurs sociétales**
- **Raréfaction des forces de travail**

Avant-propos	
Résumé de l'exercice	4
Chiffres clés du Groupe	
Chiffres clés des comptes annuels consolidés	6
Philosophie	
Guidés par le principe du partenariat	7
Partager les fruits de notre succès	8
Coopérative	
Rapport de la Coopérative	10
Responsabilité sociétale	12
Délégués	14
Conseil d'administration	16
Comptes annuels	18
Thème visuel	
Interview de Lars Thomson, futurologue	24
Le monde de demain	26
Groupe Mobilière	
Conseil d'administration de la Holding SA	46
Comité de direction	48
Direction	50
Structure de direction	52
Stratégie, objectifs et perspectives	53
Exercice 2010	
Résultat global	56
Non-vie	58
Vie	62
Placement de la fortune	65
Gestion des marques, publicité, sponsoring	66
Engagements social, économique et écologique	68
Gestion des risques	71
Ressources humaines	74
Gouvernance d'entreprise	77
Comptes annuels consolidés	82
Autres informations	
Représentations	105
Agences générales et agents généraux	106
Impressum	108

Résumé de l'exercice

La Mobilière clôt l'exercice 2010 sur un excellent résultat. Elle a connu une évolution constante et rentable, et réalisé une fois de plus une croissance supérieure à la moyenne de la branche. De par notre base coopérative, nous ne sommes pas soumis à la pression d'un actionnariat et pouvons de ce fait axer notre action sur le long terme.

Le monde est en constante évolution et nous évoluons avec lui. Cette maxime est plus que jamais d'actualité. Nous sommes en effet au cœur d'une évolution démographique et technologique qui produit des effets majeurs sur la société et l'économie. La transition de la société de services vers une société de l'information ou une société du savoir s'accompagne de changements de plus en plus rapides. Nous devons par conséquent accorder toute notre attention à l'avenir de notre entreprise.

En 2010, plusieurs thématiques concernant notre secteur d'activité ont pris une dimension politique. Par exemple, les visées d'établissements étatiques sur les secteurs d'affaires des assureurs privés. Ou encore le financement de la prévoyance d'une population vieillissante et ses effets sur les régimes d'assurance. Au printemps 2010, l'abaissement nécessaire du taux de conversion des rentes a été massivement rejeté par le peuple, et depuis lors, nombre de caisses de pension ont dû malgré tout adapter leurs prestations à l'évolution de l'espérance de vie.

En début d'année, les prévisions de reprise économique en Suisse étaient encore prudentes, mais la conjoncture s'est embellie progressivement, en particulier grâce à la demande intérieure, et en fin d'année, le produit intérieur brut avait progressé de 2,7%. L'effondrement des cours de l'euro et du dollar est toutefois de plus en plus problématique pour les industries exportatrices. La place suisse s'est bien battue cependant, grâce à sa compétence technologique et à sa capacité d'adaptation. Les perspectives 2011 demeurent toutefois modestes.

Nous nous félicitons de l'excellent résultat 2010. La Mobilière a connu une évolution constante et rentable. L'amélioration de la conjoncture économique et le faible taux de chômage ont eu des effets positifs pour notre secteur, qui affiche cependant une croissance nettement inférieure à celle de l'économie dans son ensemble. Dans un contexte de concurrence exacerbée, la Mobilière affiche une fois encore une croissance bien supérieure à celle des autres acteurs. La non-vie réalise

un excellent résultat technique, fortement favorisé par la faible sinistralité. Le secteur vie, quant à lui, a ressenti les incertitudes produites par les marchés financiers. Mais là aussi, dans l'ensemble, nous réalisons une croissance des primes supérieure à la croissance moyenne du marché. En ce qui concerne le placement de la fortune, nous avons évolué dans un contexte très fluctuant et difficilement prévisible. Il nous faut cependant nous faire à l'idée que cette situation va perdurer.

Contrairement à beaucoup d'autres, notre pays n'a pas subi d'événements naturels majeurs en 2010. Ainsi, la Suisse a été épargnée par la tempête d'hiver Xynthia, qui a provoqué d'énormes dégâts et plusieurs décès au Portugal, en Espagne, en France, en Allemagne et en Belgique. En Islande, l'éruption du volcan Eyjafjallajökull a entraîné de graves perturbations de l'espace aérien européen, mais proportionnellement, les répercussions financières ont été pour nous limitées. Nous avons indemnisé principalement des frais d'annulation et de changement de réservation pour moins d'un million de francs. Les tremblements de terre en Haïti, en Chine et au Chili, les inondations au Pakistan et la vague de chaleur qui a frappé la Russie ont provoqué des dommages pour un total de 130 milliards de dollars, sans parler des innombrables pertes humaines.

Le fait que la Suisse ait été épargnée par ces événements naturels est pur hasard. Notre pays doit lui aussi s'attendre à des événements naturels de plus en plus fréquents et à des dommages toujours plus importants en raison de la densité de l'habitat et de la concentration des valeurs. Nous avons donc renouvelé nos engagements pour limiter les conséquences des événements naturels et accepté de cofinancer neuf nouveaux projets de prévention. Afin de pouvoir dispenser à nos clients des conseils préventifs, mais aussi de garantir leur sécurité et d'intervenir avec les ressources suffisantes en cas de sinistre majeur, nous avons développé le système d'information géographique MobiSIG. Il met en corrélation la carte des dangers et les objets assurés. Pour cette application, la Mobilière a reçu le prix de l'innovation de l'assurance suisse.



La Mobilière n'a pas été uniquement distinguée pour cette innovation, mais aussi pour son modèle commercial, pour lequel la Société suisse pour le marketing (GfM) lui a décerné son prix du marketing 2010. La Mobilière convainc par son modèle commercial durable axé sur la proximité avec ses clients et la continuité dans la gestion de la marque. Séduit par l'humour et le succès jamais démenti des croquis de sinistre, le jury a souligné que la Mobilière offre un excellent service à la clientèle, s'est toujours concentrée sur son cœur de métier et entretient avec ses agences générales et ses collaborateurs des relations durables. Enfin, la Mobilière a reçu le prix K-Tipp 2010, décerné par les lecteurs de la revue éponyme, en raison du fait qu'elle fait participer ses clients à son résultat, ce que permet son ancrage coopératif.

Adossée à une coopérative, la Mobilière ne subit pas la pression d'un actionnariat. De ce fait, d'autant plus grand est notre devoir d'œuvrer résolument à l'avenir de l'entreprise. Le Conseil d'administration a réfléchi à la stratégie de l'entreprise et à sa mise en œuvre concrète, et après lui, les agents généraux et les membres de la direction, en dialogue avec le Comité de direction. En 2011, les cadres et tous les collaborateurs seront invités à faire de même.

Au printemps 2011 aura lieu le passage de témoin aux plus hautes fonctions de notre entreprise. Markus Hongler prendra ses fonctions de CEO de la Mobilière. Fin connaisseur du secteur de l'assurance, dont il est également une personnalité de premier plan, M. Hongler connaît également la philosophie de notre coopérative pour avoir fait ses premières armes dans l'une de nos agences générales. À l'Assemblée des délégués, Urs Berger sera proposé au poste de président du Conseil d'administration, où il succédera à Albert Lauper, qui a exercé la présidence pendant huit années.

Nous remercions nos clients et nos partenaires commerciaux pour leur confiance et leur fidélité. Notre reconnaissance va également à nos délégués et aux membres du Conseil d'administration pour leur engagement. Avec eux, la Mobilière peut envisager son avenir sereinement. Enfin, nous adressons nos cordiaux remerciements à nos collaboratrices et à nos collaborateurs pour leur contribution à cet excellent et réjouissant résultat 2010.

Albert Lauper
Président du Conseil d'administration

Urs Berger
CEO

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

Non-vie et vie	2010	2009	Variation en %
en millions de CHF			
Primes brutes	3 035,8	2 929,7	+ 3,6
Primes acquises pour compte propre	2 860,7	2 744,7	+ 4,2
Provisions techniques pour compte propre	8 167,4	7 807,6	+ 4,6
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 342,9	1 492,6	- 10,0
Placements de capitaux	12 522,3	11 562,3	+ 8,3
Placements pour le compte et au risque de tiers	1 342,9	1 492,6	- 10,0
Résultat technique	163,4	87,4	+ 87,0
Résultat financier	310,0	367,9	- 15,7
Charge extraordinaire	0,0	- 20,8	n.a.
Bénéfice annuel consolidé	408,6	393,5	+ 3,8
Fonds propres consolidés	3 292,8	2 927,1	+ 12,5
Rendement des fonds propres	13,1%	14,4%	
Non-vie			
Primes brutes	2 230,4	2 162,1	+ 3,2
Primes acquises pour compte propre	2 092,2	2 022,3	+ 3,5
Provisions techniques pour compte propre	4 531,3	4 397,2	+ 3,0
Résultat technique	214,0	154,2	+ 38,8
Résultat financier	172,5	202,9	- 15,0
Résultat après impôts	339,5	302,4	+ 12,3
Ratio sinistres à primes pour compte propre	61,3%	64,1%	
Taux de frais pour compte propre	26,9%	26,7%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,6%	1,6%	
Ratio combiné pour compte propre	89,8%	92,4%	
Vie			
Primes brutes	805,4	767,6	+ 4,9
Primes acquises pour compte propre	768,5	722,4	+ 6,4
Provisions techniques pour compte propre	3 636,1	3 410,4	+ 6,6
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 342,9	1 492,6	- 10,0
Résultat technique	- 50,6	- 66,8	+ 24,3
Résultat financier	137,5	165,0	- 16,7
Résultat après impôts	69,1	91,1	- 24,1
Taux de frais pour compte propre	15,5%	15,9%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

n.a. = non applicable

Guidés par le principe du partenariat

La Mobilière est actuellement le seul grand groupe d'assurance suisse exclusivement aux mains d'une coopérative. Prudente, indépendante, et forte de sa dotation en fonds propres, elle inscrit son action sur le long terme, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui des placements, et fait profiter de son succès non pas des actionnaires mais ses clients.

Un acteur majeur du marché

Le Groupe Mobilière se positionne avec succès comme assurance adossée à une coopérative, opérant selon le principe du partenariat. Fondé à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, il est la preuve que la coopérative est une forme de société qui a de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation au changement permanent, car en l'absence d'actionnariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même. La Mobilière doit sa vitalité à la mise en œuvre de stratégies visionnaires et à une gestion d'entreprise prudente. Elle est un acteur majeur du marché suisse de l'assurance.

Des intérêts convergents

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création, elle est organisée en coopérative. Cette forme juridique a, pour elle, fait ses preuves: la Mobilière, sous son organisation faîtière de coopérative, est une entreprise performante. Comme le veut son statut de coopérative, elle fait profiter ses clients de sa performance économique, notamment sous forme de participation aux excédents, et non de dividendes versés à l'actionnariat. Cette orientation et cette proximité clientèle s'expriment pleinement à travers un réseau d'agences générales présent dans tout le pays. La Mobilière entend être pour ses clients un assureur à visage humain, non seulement dans le

conseil, mais aussi lors de la conclusion des contrats ou en cas de sinistre, également lorsque les contacts se font par des canaux électroniques.

La philosophie qui sous-tend la forme coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans l'optique du long terme. Ne pas devoir rendre compte de l'évolution à court terme du cours de l'action est un avantage indéniable. En effet, notre domaine d'activités est orienté vers le long terme, parce que le volume de dommages varie sensiblement sur des années voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur, mais aussi les évolutions défavorables des marchés financiers, tout en finançant son développement, le Groupe Mobilière doit disposer d'importants fonds propres, même s'il n'est pas coté en bourse. Ne pouvant nous procurer ces moyens sur le marché des capitaux, nous sommes tributaires d'une base de fonds propres extrêmement solide.

Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurances et de placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière fait partie des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

Les *délégués* représentent les intérêts des clients. Ils peuvent transmettre leurs desiderata à l'entreprise lors des séances régionales d'information ou par le contact direct avec les agents généraux. Le *Conseil d'administration* veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires, notamment la promotion de l'assurance directe sur une base mutualiste. Les bénéfices doivent permettre au Groupe d'assurer sa subsistance et son développement par ses propres moyens. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, une participation aux excédents est versée aux clients du secteur non-vie. La conduite stratégique et opérationnelle du Groupe incombe aux organes de la *Mobilière Suisse Holding SA*. Les interactions entre ces organes sont décrites au chapitre «Gouvernance d'entreprise».

Mobilière Suisse Société Coopérative

Délégués
Conseil d'administration de la Coopérative

Définit la philosophie et
l'orientation de l'entreprise

Mobilière Suisse Holding SA

Conseil d'administration de la holding et des sociétés opérant sur
le marché
Comité de direction

Centre de direction stratégique et opérationnelle

Partager les fruits de notre succès

Le versement d'excédents n'est pas uniquement réservé aux clients vie. Nos assurés non-vie en profitent aussi. Tout comme nos collaborateurs, que nous récompensons par une participation au résultat pour les excellentes prestations de l'entreprise en 2010.

Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique connue et habituelle dans le secteur vie. Par contre, le fait que nos assurés du secteur non-vie profitent eux aussi largement de cet avantage est inhabituel dans la branche. Opérant sur une base coopérative, la Mobilière privilégie l'intérêt de ses clients. En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, elle avait inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les assurés à sa réussite commerciale, à travers les versements d'excédents. Au cours de la dernière décennie, excepté en 2003 et 2004, les résultats ont permis le versement d'importants excédents. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clients sont prises par le Conseil d'administration.

Ainsi, entre juillet 2010 et juin 2011, tous les clients qui ont une assurance entreprise et bâtiments MobiPro Multirisk ou une assurance MobiCar Multirisk – soit près d'un million de particuliers et d'entreprises – bénéficient d'une réduction de leurs primes de 10%. Au total, cette ristourne s'élève à plus de 100 millions de CHF.

En plus de ces ristournes dans les affaires grand public, nos grands comptes profitent également d'un régime contractuel de participation aux excédents.

Participation aux excédents dans les affaires vie collectives

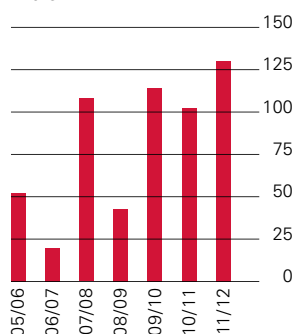
Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous assurons les risques décès, invalidité et longévité pour des institutions de prévoyance. Nos clients ont le choix entre deux types de relations contractuelles.

Dans l'un, le client souscrit une assurance collective classique pour les risques mentionnés plus haut. Les assurés ont ainsi la garantie de percevoir la quote-part légale d'excédents. Les risques et les excédents sont compensés solidairement entre eux. En 2010, 95% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions. Ce taux est nettement plus élevé que la quote-part légale (90%) et que la moyenne prévisionnelle des quotes-parts d'attribution de nos concurrents.

Dans l'autre, la participation aux excédents dépend de l'évolution effective du risque spécifique de l'institution de prévoyance (solde du compte des recettes et des dépenses). Cette dernière a ainsi la possibilité de bénéficier de parts d'excédents substantielles sous forme de ristournes. Ces produits sont principalement destinés aux grandes institutions de prévoyance, qui ont une capacité de risque relativement importante.

Ristournes aux clients en affaires non-vie

y compris les mesures d'accompagnement
Mio CHF



Détermination des excédents en assurance vie individuelle

Dans les assurances vie, l'excédent est calculé selon le même principe pour tous les contrats. Il résulte de la différence entre le produit (primes d'assurance, provision au début de la période de décompte, produits des provisions) et les charges (prestations versées sous forme de rente ou de capital, provision à la fin de la période de décompte, coût du capital, résultat de la réassurance, frais d'administration et d'encaissement et commissions payées). Le résultat, positif ou négatif, sert de base au calcul des participations aux excédents ou des ajustements de prime pour les affaires nouvelles.

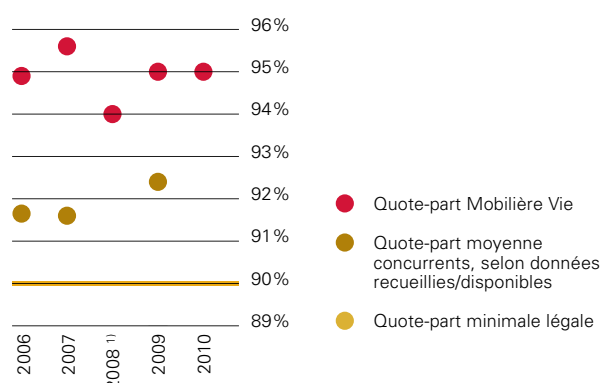
Primes nettes garanties

En vie risque pur, nous plaçons l'accent sur des primes avantageuses, non sur la réalisation d'excédents. À cet effet, nous affinons toujours plus la segmentation du marché en profils de risques similaires, afin de proposer des primes particulièrement attrayantes dans chaque segment. En assurance décès, notre tarif est basé sur ce que l'on nomme des primes nettes. Les clients savent ainsi exactement quelles primes ils doivent payer. La Mobilière supporte le risque lié à la mortalité, le risque financier et le risque de taux d'intérêt, ainsi que, le cas échéant et pour une durée limitée, le risque lié à l'incapacité de gain.

Versement d'excédents aux collaborateurs

Il est inscrit dans notre Charte que clients et collaborateurs soient associés à la réussite de l'entreprise. Sur la base de son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'accorder – ou non – à ses collaborateurs non-cadres une participation au résultat de l'exercice écoulé, en plus de leur salaire. Grâce au fort engagement de ses collaborateurs en 2010, la Mobilière a enregistré une croissance supérieure à la moyenne du marché, malgré une concurrence exacerbée. En récompense, le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé de leur octroyer une participation au résultat équivalant à 50% d'un salaire mensuel, avec un minimum de 2500 CHF. Les apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, reçoivent 600 CHF. Au total, près de 12 millions de CHF ont été consacrés aux participations au résultat 2010.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



¹¹ Explications du graphique: en 2008, pour l'ensemble du marché, le résultat opérationnel affichait une perte de 906 millions de CHF, due principalement aux résultats négatifs dans le processus d'épargne. Cette perte ayant dû être supportée par les assureurs vie concernés, la quote-part a inévitablement augmenté à 121,1% (soit un taux non pertinent pour la comparaison), alors que dans l'ensemble, les dépenses en faveur des assurés étaient d'un quart inférieures à celles de l'exercice précédent.

Rapport de la Coopérative

Assemblée des délégués

À l'assemblée du 21 mai 2010, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2009 de la Coopérative. Ils ont décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au Conseil d'administration. L'Assemblée a pris acte du décès de l'ancien membre du Conseil d'administration Hans Hemmeler-Siegrist (Aarau). Elle a pris congé de Fritz Mühlemann (Rubigen) et de Thomas Schmid-Auf der Maur (Ibach), membres du Conseil d'administration, en leur exprimant ses vifs remerciements pour leur longue activité au sein de la société. Susy Bruschweiler (Blonay), Peter Kappeler (Walchwil) et Christian Rey (Versoix) ont été réélus. La société KPMG SA, Zurich, a été choisie comme organe de révision pour l'exercice 2010, à la place de PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, qui exerçait ce mandat depuis l'exercice 2000. Cette décision a été précédée d'un nouvel appel d'offres pour le mandat de révision de la Coopérative, de la Holding SA et des sociétés consolidées de la Mobilière, suivi d'une procédure d'évaluation. Conformément à une pratique établie de longue date, c'est le même organe de révision qui vérifie les comptes de la Coopérative, de la Holding SA et de toutes les sociétés consolidées.

Des séances d'information ont été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint.

La liste actuelle des délégués se trouve aux pages 14–15 du présent rapport.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2010.

Lors de la séance de printemps, il a préparé l'Assemblée des délégués, puis exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, seule actionnaire de la Mobilière Suisse Holding SA, à l'Assemblée générale de cette dernière. Dans l'exercice de cette fonction, le Conseil d'administration a confirmé la réélection de Susy Bruschweiler (Blonay) et de Peter Kappeler (Walchwil) au Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. En outre, dans le cadre de l'approbation du rapport de gestion et des comptes 2009 du Groupe Mobilière, le Conseil d'administration a pris connaissance du rapport sur la rémunération des membres du Conseil d'administration de la Coopérative et de la Holding SA, du CEO et des membres du Comité de direction (p. 80), conformément à l'annexe 1 au «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise».

Après l'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration s'est réuni pour une brève séance, comme de coutume.

Lors de sa séance d'automne, le Comité de direction a informé le Conseil d'administration de l'évolution des affaires au deuxième trimestre et du résultat semestriel. De plus, le Conseil d'administration a pris acte de la nomination, par le Conseil d'administration de la Holding SA, de Markus Hongler au poste de CEO de la Mobilière à compter du mois de mai 2011. Enfin, il a présenté à l'intention de tous les membres de la Coopérative ses propositions de candidats à la future élection de délégués pour la région Centre.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 18, 19 et 20 du rapport de gestion) clôturent avec un bénéfice de 19,4 millions de CHF (exercice précédent: 19,2 millions de CHF). Le compte de profits et pertes comprend essentiellement les dividendes de 12,0 millions de CHF (comme l'année précédente) de la participation et le produit du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA, soit un montant de 6,0 millions de CHF (exercice précédent: 6,4 millions de CHF).

La fortune investie se compose de la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à cette dernière.

Les actifs circulants se montent à 127,6 millions de CHF (exercice précédent: 118,8 millions de CHF). Le capital de tiers, constitué par le fonds d'excédents des assurés, s'établit à 91,8 millions de CHF (exercice précédent: 85,1 millions de CHF). De ce montant, 16,8 millions de CHF ont été mis en réserve pour le financement de projets de prévention des crues et 4,5 millions de CHF pour la chaire de climatologie.

Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) ont progressé à 935,5 millions de CHF (exercice précédent: 927,9 millions de CHF).

Utilisation du bénéfice

Le bénéfice au bilan est de 62,5 millions de CHF. La proposition du Conseil d'administration relative à son utilisation figure en page 21. Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée des délégués, qui aura lieu le 26 mai 2011, de l'avaliser. Cette proposition prévoit notamment une attribution de 8,0 millions de CHF (identique à celle de l'exercice précédent) au fonds d'excédents des assurés.

Responsabilité sociétale

En 2010, neuf nouveaux projets de cofinancement de la prévention des dangers naturels ont été approuvés. Par cet engagement, la Mobilière apporte une contribution unique et exceptionnelle en matière de responsabilité sociétale. Les engagements traditionnels sont maintenus.

Dangers naturels: la Mobilière soutient des projets de prévention

En 2010, comme les années précédentes, la Mobilière s'est engagée intensivement pour la prévention des dangers naturels. Approuvées par le Conseil d'administration au cours des années précédentes, les contributions allouées à cet effet s'élèvent à 20 millions de CHF au total. Prélevé sur le fonds d'excédents de la Coopérative, ce montant sert au financement des projets en cours et de projets futurs.

Parmi les nouveaux projets (voir la carte) approuvés en 2010, celui de Giswil (OW) est le plus remarquable. C'est en effet le deuxième plus important que la Mobilière ait financé à ce jour, puisque sa contribution se monte à 1,1 million de CHF. La commune de Giswil, qui a particulièrement souffert des inondations de 2005, a entrepris la correction proche de l'état naturel du cours de la Petite Melchaa. Ce projet devrait être terminé en 2013.

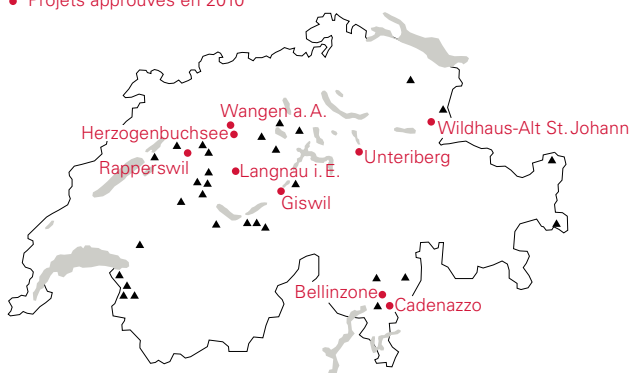
De tels investissements sont payants, comme le montre l'exemple de la commune de Willisau. À l'été 2010, lors d'un violent orage, cette dernière a échappé aux inondations grâce au canal de décharge inauguré en mai 2009, lequel avait déjà fait la preuve de son efficacité peu après.

La décision de soutenir des projets de prévention par des moyens prélevés sur le fonds d'excédents trouve son origine dans les inondations exceptionnelles de 2005. Or, il existe d'autres dangers naturels, tels que des glissements de terrain, des chutes de pierres et des avalanches, et certaines régions sont de plus en plus souvent touchées. Même si les dommages sont couverts, la population de ces régions souffre des conséquences de tels événements. Aussi la prévention revêt-elle une importance capitale, dans l'intérêt non seulement des clients, mais aussi de la Mobilière.

Afin d'utiliser le mieux possible les fonds affectés à la prévention, la Mobilière demande à ses agences générales de recenser les projets de prévention en cours de planification dans leurs régions respectives. Fin 2010, 41 projets avaient été retenus, au terme d'un examen approfondi. Plusieurs sont terminés, mais d'autres se trouvent encore au stade de la planification ou de la réalisation. La Mobilière soutient uniquement des projets financés par les autorités publiques, à la condition que les cartes des dangers soient disponibles. En règle générale, elle prend en charge 50% du coût incombant à la commune. Fin 2010, nous étions engagés à hauteur de près de 10 millions de CHF au total. En moyenne, notre financement initial correspond à un volume d'investissement dix fois supérieur.

Engagement en faveur de projets de prévention

- ▲ Anciens projets
- Projets approuvés en 2010



Un large éventail de mesures permet de protéger des zones d'habitation, artisanales et industrielles, mais aussi des routes cantonales et communales, des infrastructures publiques et des terres agricoles. Relevons au passage que dans de nombreux cas, la mise en œuvre d'un projet de prévention va de pair avec la revitalisation d'un cours d'eau et l'aménagement écologique d'une zone. Pour la présentation et les photos de ces projets, consultez notre site www.lamobiliere.ch → La Mobilière → Engagement → Prévention et sécurité → Prévention dangers naturels.

Recherche sur les conséquences des changements climatiques

La Mobilière finance la chaire extraordinaire de climatologie en région alpine à l'Université de Berne, par une contribution de cinq millions de CHF allouée sur dix ans. Sa titulaire est la Suisse Olivia Romppainen-Martius, entrée en fonction le 1^{er} septembre 2010. Pour en savoir davantage sur nos engagements dans le domaine de la protection de l'environnement, lisez les comptes rendus aux pages 68–70.

Fondation du Jubilé

Créée en 1976, la Fondation du Jubilé a pour but de promouvoir les sciences, la recherche, les arts et d'autres activités en Suisse, par des contributions à des institutions, des groupes de personnes et des particuliers. Pendant l'année sous revue, le Conseil de fondation a retenu, parmi plus de 400 demandes, 23 projets auxquels il a octroyé, au total, 388 000 CHF.

Dons

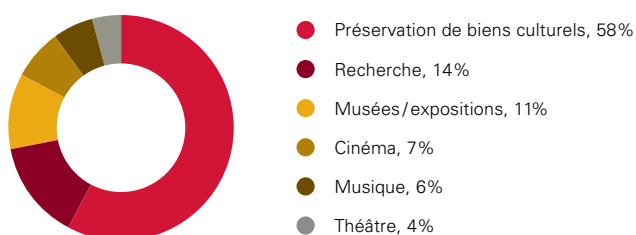
La Coopérative apporte son soutien, par le Fonds de donations, à une multitude d'activités sociales, culturelles et d'utilité publique dans toute la Suisse. En 2010, elle a ainsi octroyé à ces activités un total de 630 000 CHF environ. Cette année, la Coopérative a fait un don de 100 000 CHF à Pro Pallium, une fondation suisse de soins palliatifs aux enfants et aux jeunes adultes. Fondée en 2005, Pro Pallium vient en aide aux enfants atteints de maladies graves et à leurs familles. Le don de la Mobilière est destiné à soutenir le projet PallKids, à travers lequel la fondation Pro Pallium offre aux familles d'enfants gravement malades, en fin de vie, un accompagnement gratuit par des bénévoles.

Promotion des arts

La Mobilière soutient la création artistique suisse contemporaine par des achats annuels d'œuvres d'art et le Prix Mobilière. Elle organise en outre régulièrement des expositions d'œuvres de sa collection à l'intention de ses collaborateurs et du public. Intitulée «Le noir et blanc tout en nuances», l'exposition 2010 a recueilli un vif intérêt, en particulier lors de la Nuit des musées de Berne.

Promotion des sciences, de la recherche et des arts

Dons de la Fondation du jubilé en 2010



Délégués

(état au 1^{er} janvier 2011)

Région Ouest

Canton de Berne	Ulrich Andreas Ammann, Madiswil Urs Bircher, Hinterkappelen Beat Bräm, Anet Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Berthoud Alexander Glatthard, Spiegel/Berne Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Hans Hildebrand, Herzogenbuchsee Therese Hirschi, Heimberg Jörg Huggenberger, Berne Thomas Hurni, Sutz Hans Jordi, Oberhofen Tobias Leuenberger, Lüscherz	René-François Maeder, Kandersteg Lienhard Marschall, Neuenegg Andreas Michel, Meiringen Hansjörg Pfister, Zweisimmen Markus Scheidegger, Gümligen Pierre Schneider, St-Imier Jürg Schürch, Huttwil Ulrich Sinzig, Langenthal Annamarie Vaucher, Berne Bruno Wägli, Säriswil Andreas Wälti, Worb Herbert Wenger, Münsingen Heinz Witschi, Meiringen Hans-Rudolf Zosso, Aarberg
Canton de Fribourg	Christian Haldimann, Morat Thérèse Meyer, Estavayer-le-Lac Jean-Nicolas Philipona, Vuippens Jacques Renevey, Bourguillon	Jean-François Rime, Bulle Philippe Virdis, Marly Werner Wyss, Guin
Canton de Genève	Claudio Badi, Le Grand-Saconnex Bernard Jeanneret, Confignon	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Gérard Donzé, Le Cerneux-Veusil	Jean-Marie Maître, Boncourt
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Marc von Bergen, La Chaux-de-Fonds
Canton de Vaud	Serge Beck, Le Vaud Patrick de Preux, Buchillon Bruno de Siebenthal, Chavornay	Vincent Hort, Lausanne Christian Rovero, Bettens
Canton du Valais	Andreas Biner, Zermatt Laurent Multone, Monthey Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin	Pierre Schaer, Conthey Odilo Schmid, Brigue

Région Centre

Canton d'Argovie	Arnold Brunner, Villmergen Josef Bürge, Baden Thomas Erb, Bözen Philip Funk, Dättwil Walter Glur, Glashütten Stephan Gurini, Lenzburg	Dieter Lämmli, Aarau Tobias Maurer, Aarau Maximilian Reimann, Gipf-Oberfrick Rolf Schmid, Lenzburg Fritz Schneiter, Gipf-Oberfrick
Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne	Gregor Bachmann, Arlesheim Liselotte Baltensperger, Biel-Benken Gabriel Barell, Binningen Marco Fischer-Stocker, Arlesheim	Thomas Friedlin, Therwil Dominik Gasser, Allschwil Hans Rudolf Gysin, Pratteln Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Andrea R. Trümpy, Glaris	
Canton de Lucerne	Andreas Affentranger, Willisau Ruedi Amrein, Sursee Reto Bachmann, Hochdorf Daniel Gloor, Sursee	Paul Hug, Lucerne Roland Marti, Rain Peter Pfister, Schenkon Matthias Tobler-Kaiser, Meggen

Cantons de Nidwald et d'Obwald	Josef Bucher, Sachseln	Josef Windlin-Kiser, Kerns
Canton de Soleure	Stephan Annaheim, Lostorf Rolf Büttiker, Wolfwil Beat Loosli, Starrkirch-Wil	Rosemarie Simmen-Messmer, Soleure Hans Späti, Soleure Raoul Stampfli, Soleure
Canton de Schwyz	Moritz Betschart, Brunnen	Josef Kündig-Lüönd, Ibach
Canton du Tessin	Silvio Eduard Baumgartner, Mendrisio Battista Ponti, Morbio Inferiore	Diego Scacchi, Orselina Eugenio Torriani, Pura
Canton d'Uri	Gabi Huber, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
Région Est		
Cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et Rhodes extérieures	Katrin Nägeli, Appenzell	Walter Regli, Appenzell
Canton des Grisons	Aldo Brändli, Grusch Christian Cavegn, Churwalden	Volker Fell, Coire Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de St-Gall	Otto Hofstetter, Uznach Karl Müller, St-Gall Jakob Rhyner, Buchs Alfred Ritz, Altstätten René Schwarzmänn, Bad Ragaz	Rita Schwendener-Manser, St-Gall Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Schaffhouse	Barbara Müller-Buchser, Neuhausen am Rheinfall	
Canton de Thurgovie	Cäcilia Bosshard-Galmarini, Wilen-Gottshaus Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Weinfelden	Peter Schütz, Wigoltingen Philipp Stähelin, Frauenfeld Suzanne Thür Brechbühl, Herdern
Canton de Zurich	Wolfgang Auwärter, Rikon im Tösstal Oskar Bachmann, Stäfa David Bosshard, Männedorf Rolf Burkhardt, Zurich Marcus Dietrich, Wädenswil Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Hans Gerber, Fehraltorf Marcel Gisler, Flaach Konrad Kaufmann, Dietikon	Christian Kramer, Uitikon Waldegg Konrad Kyburz, Dielsdorf Walter Meier, Eglisau Adrian Meister, Zollikon Rolf E. Schäuble, Andelfingen Kurt Schiesser, Zumikon René Schneider, Meilen Donato Trivisano, Winterthur Rico Trümpler, Zurich Reto Weber, Dielsdorf Ronald Weisbrod, Ebertswil
Principauté de Liechtenstein	Engelbert Schurte, Triesen	

Conseil d'administration

(état au 1^{er} janvier 2011)

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
Président d'honneur	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Liebefeld		
Président	Albert Lauper Villars-sur-Glâne	2002	2012
Vice-président	Richard Burger ingénieur en génie mécanique EPF, Bottmingen	1992	2012
Membres	Dora Andres économiste d'entreprise, entrepreneure, Schüpfen	2008	2012
	Susy Bruschweiler présidente de la Fondation SV, Blonay	2002	2014
	Dieter Burckhardt vice-président du conseil d'administration de Pestalozzi + Co AG, Männedorf	1998	2012
	Daniel Eicher CEO de A. Boss + Co AG, Schönbühl-Urtenen	2006	2012
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de technologie à l'université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2012
	Leana Isler docteur en droit, avocate, partenaire de l'étude d'avocats Spahni Stein, Zurich, juge au tribunal administratif du canton de Zurich	2001	2012
	Peter Kappeler ingénieur diplômé EPF, entrepreneur, Walchwil	2002	2014
	Christian Krüger propriétaire et président du conseil d'administration de Krüger & Co SA, Staad	2009	2013
	Luc Meylan licencié en droit, avocat, Neuchâtel	1988	2012
	Martin Michel docteur en droit, avocat, Lachen	2007	2011
	Franz-Xaver Muheim docteur en droit, avocat et notaire, Altdorf	2002	2012
	Peter Müller docteur ès sciences naturelles (Phil. II), président du conseil d'administration de Knecht & Müller AG, Stein am Rhein	2008	2012

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
	Fulvio Pelli docteur en droit, avocat et notaire, conseiller national, président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano	1992	2012
	Christian Rey docteur ès sciences économiques, CEO de Rentimo SA, président Rey Hôtels & Residences, président Swiss Hospitality Holding SA, Versoix	2002	2014
	Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, managing partner de BHP-Brugger und Partner AG, Muri bei Bern	2008	2012
	Fritz Schiesser docteur en droit, président du Conseil des EPF, Haslen	2005	2013
	Serge Sierro licencié en droit, avocat à Sion et Sierre, Sierre	2004	2012
	Rudolf Stämpfli docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, président du conseil d'administration de Stämpfli SA, président de l'Union patronale suisse, Berne	2005	2012
	Wilfred Pierre Stoecklin docteur ès sciences économiques, Bottmingen	2003	2011
	Peter R. Studer entrepreneur, ingénieur électricien diplômé HES/SIA, Berne	1994	2012
	Andreas von Sprecher avocat Zurich et Maienfeld, Zollikon	2003	2011
	Benedikt Weibel docteur ès sciences économiques, Muri bei Bern	2007	2011
	Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses. Elgar Fleisch possède en outre la nationalité autrichienne.		
		depuis	pour
Secrétaire	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Organe de revision	KPMG SA, Zurich		2010
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comptes annuels

Compte de profits et pertes	Annexe	2010	2009
milliers de CHF			
Produit des participations		12 000	12 000
Produit du prêt		6 000	6 375
Autres produits financiers		4 235	3 700
Produits		22 235	22 075
Charges administratives	1	- 2 394	- 2 428
Charges		- 2 394	- 2 428
Résultat avant impôts		19 841	19 647
Impôts		- 476	- 456
Bénéfice annuel		19 365	19 191

Bilan au 31 décembre	Annexe	2010	2009
milliers de CHF			
Actifs			
Placements de capitaux	2	908 000	908 000
Immobilisations corporelles		279	272
Actifs immobilisés		908 279	908 272
Disponibilités		17 089	24 078
Créances envers des sociétés du Groupe		110 193	94 562
Autres actifs		357	192
Actifs circulants		127 639	118 832
Total		1 035 918	1 027 104
Passifs			
Fonds d'excédents des assurés	3	91 779	85 115
Engagements à long terme		91 779	85 115
Engagements envers des sociétés du Groupe Mobilière		7 850	13 189
Fonds de donations		0	97
Comptes de régularisation		799	828
Engagements à court terme		8 649	14 114
Fonds étrangers		100 428	99 229
Réserves	4	873 000	873 000
Report de bénéfice		43 125	35 684
Bénéfice annuel		19 365	19 191
Fonds propres		935 490	927 875
Total		1 035 918	1 027 104

Annexe

1 Frais d'administration

Les frais d'administration incluent des dons pour un montant de 39 kCHF (exercice précédent: 0).

2 Placements de capitaux

milliers de CHF

	2010	2009
Participation	758 000	758 000
Prêt à la Mobilière Suisse Holding SA	150 000	150 000
Placements de capitaux	908 000	908 000

3 Fonds d'excédents des assurés

milliers de CHF

	2010	2009
Etat au 1.1.	85 115	79 143
Attribution	8 000	8 000
Prélèvement pour des projets de prévention et la chaire de climatologie	- 1 336	- 2 028
Etat au 31.12.	91 779	85 115
dont réserve pour:		
projets de prévention inondations	16 767	17 603
chaire de climatologie	4 500	5 000

4 Réserves

milliers de CHF

	2010	2009
Réserves générales légales	400 000	400 000
Réserves libres	254 000	254 000
Réserves extraordinaires	219 000	219 000
Réserves	873 000	873 000

Engagements conditionnels

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'Administration des contributions.

Participation

	Quote-part en %	Capital-actions milliers de CHF
Mobilière Suisse Holding SA Bundesgasse 35 3001 Berne	100,00	200 000

Pas de modification des participations par rapport au 31.12.2009.

Utilisation du bénéfice milliers de CHF	2010	2009
Bénéfice annuel	19 365	19 191
Report de bénéfice	43 125	35 684
Bénéfice résultant du bilan	62 490	54 875

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 26 mai 2011 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'exédents des assurés	8 000	8 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	700	500
Fondation du Jubilé	300	250
Attributions	12 000	11 750
Report à compte nouveau	50 490	43 125

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

À l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative Berne

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe (pages 18 à 20) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision sur la base d'un contrôle ordinaire. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 31 mars 2010, une opinion d'audit sans réserve.

Responsabilité de l'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à l'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, l'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 30 mars 2011

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé

Interview de Lars Thomsen, futuologue

*«Monsieur Thomsen,
quelle est votre vision du futur?»*

Lars Thomsen, futuologue
Fondateur et chef futuologue
de *future matters*



Thème
visuel:
Le monde
de demain



Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA*

(état au 1^{er} janvier 2011)

			Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Albert Lauper, Villars-sur-Glâne	○	1942	2000	2012
Vice-président	Richard Burger, Bottmingen		1943	1998	2012
Membres	Susy Bruschweiler, Blonay	△	1947	2005	2014
	Peter Kappeler, Walchwil	●	1947	2003	2014
	Luc Meylan, Neuchâtel	○	1947	2001	2012
	Fulvio Pelli, Lugano	△	1951	2001	2012
	Rudolf Stämpfli, Berne	▲	1955	2008	2012
Comité placements/risques		● Président, ○ Membres			
Comité d'audit		▲ Président, △ Membres			

* La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA, de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA et de la Mobilière Suisse Asset Management SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Holding SA sont de nationalité suisse.

Albert Lauper est diplômé fédéral en assurance privée. Il est entré à la Mobilière Suisse Société d'assurances en 1967 et y a exercé diverses fonctions dont, en dernier lieu, jusqu'à mai 2003, celle de président de la direction du Groupe et d'administrateur-délégué de la Mobilière Suisse Holding SA. En 2003, il a abandonné sa fonction de responsable opérationnel du Groupe et a été élu en même temps président du Conseil d'administration. De 2003 à 2007, il a été président de l'Association Suisse d'Assurances. En outre, il est membre du Conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance depuis 1996. De 2001 à 2003, il a exercé les fonctions de Chairman of the Board of Eurapco SA, un groupe fédérant différentes grandes sociétés d'assurances européennes.

Richard Burger est ingénieur en génie mécanique de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. De 1971 à 2003, il a exercé diverses fonctions chez Sulzer, dont en dernier lieu celle de membre de la direction du groupe. De 2002 à avril 2008, il a présidé le conseil de fondation de l'institution de prévoyance de Sulzer. Depuis cette même année, il est membre du conseil d'administration de BLS Chemin de fer du Lötschberg. Depuis 1997, il fait partie du conseil d'administration de diverses

entreprises du groupe Trumpf Grösch. De 2001 à 2004, il a été administrateur de Feintool AG. Depuis 2005, il est, de plus, membre du conseil d'administration de Egro Industrial Systems SA. En 2005, Richard Burger a été élu vice-président du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

Susy Bruschweiler est diplômée en économie et gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel. De 1995 à 1999, elle a été présidente du comité de direction de SV Schweiz. De 1999 à mai 2010, elle a été CEO de SV Group. Précédemment, elle avait exercé des activités dirigeantes auprès de diverses institutions de formation en soins infirmiers. De 1999 à 2007, elle a été membre du comité consultatif de Credit Suisse Group. Depuis 1999, elle est membre du conseil d'administration de Siegfried AG. En outre, de 2004 à 2010, elle a siégé au comité de l'Union patronale suisse et fait partie, de 1989 à 2007, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui l'a élue membre d'honneur en 2007. En outre, elle a été administratrice de Movis preCare AG de 2004 à 2010. En outre, depuis 2010, elle préside la fondation SV et fait partie du conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Peter Kappeler est ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et titulaire d'un MBA INSEAD. Il a exercé des fonctions dirigeantes dans le secteur bancaire et dans l'industrie. De 1992 à 2003, il a exercé la fonction de responsable opérationnel de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE puis celle de président du conseil d'administration jusqu'en mai 2008. Depuis lors, il est copropriétaire et président du conseil d'administration de la société Markus Hofstetter AG. Peter Kappeler est membre de divers conseils d'administration, notamment de ceux de Cendres & Métaux SA, depuis 2001, et de Givaudan, depuis 2005.

Luc Meylan, licencié en droit, est avocat à Neuchâtel, où il a fondé sa propre étude en 1974. Il est l'un des fondateurs d'Athemis, une entreprise de quelque 45 collaborateurs, qu'il dirige avec huit associés. Athemis joue un rôle important dans la vie économique de l'Arc jurassien, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura bernois. Parallèlement à son activité professionnelle, qu'il exerce pour une clientèle privée et de PME, Luc Meylan est membre de plusieurs conseils d'administration.

Fulvio Pelli, avocat et notaire, est associé d'une étude d'avocats à Lugano. En 2004, il a été élu président de la Banque Cantonale du Tessin. De 2000 à 2005, il a fait partie du conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance. Depuis 1996, il préside le conseil d'administration de Casram Holding SA. Il est conseiller national depuis 1995 et président du PLR. Les Libéraux-Radicaux (Suisse) depuis 2005.

Rudolf Stämpfli, docteur en économie HSG, est président du conseil d'administration et copropriétaire de Stämpfli SA à Berne depuis 1988. Il est également président de l'Union patronale suisse depuis 2003. Par ailleurs, Rudolf Stämpfli est membre du comité et du comité directeur d'économiesuisse et siège également dans différents conseils d'administration, notamment ceux de BLS SA depuis 2006 (président depuis 2009) et de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE depuis 2008. Il est membre du Petit Conseil et, depuis 2011, vice-président de la commune bourgeoise de Berne.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Andreas Dolf, avocat, Herzogenbuchsee		
Révision interne	Stephan Eggenberg, Gentilino		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich		2010
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich		2010

Comité de direction

(état au 1^{er} janvier 2011)

		Année de naissance	Membres du CD depuis
CEO	Urs Berger, Therwil	1951	2003
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Assurances	Bruno Kuhn, Stettlen	1957	2003
Responsable Prévoyance	Daniel Loup, Lutry	1949	2004
Responsable Asset Management	Stefan Mächler, Forch	1960	2009
Responsable TI	Markus Sievers, Balzers	1954	2003
Responsable Management du marché	Thomas Trachsler, Ersigen	1965	2010

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

Urs Berger a étudié les sciences économiques à la Haute Ecole de St-Gall. À partir de 1978, il a exercé des fonctions dans une entreprise de courtage en assurances; de 1981 à 1993, il a occupé divers postes importants, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles, auprès de Zurich Assurances. En 1993, il est entré à la Bâloise Assurances, a été nommé en 1999 président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Le 1^{er} janvier 2003, il est entré au service de la Mobilière, où il occupe le poste de CEO depuis le 25 mai 2003. En outre, Urs Berger fait partie du comité et du comité restreint de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), dont il est le vice-président depuis 2010. Il est aussi membre du comité de l'Union patronale suisse et, depuis 2007, membre du conseil d'administration de van Baerle AG. De plus, il siège depuis 2003 au conseil d'administration d'Eurapco, dont il est le président depuis le 1^{er} janvier 2009. Il est membre du conseil d'administration d'Eureko B.V., aux Pays-Bas, depuis avril 2009, et membre du comité directeur de GfM Schweizerische Gesellschaft für Marketing depuis 2005. Depuis 2010, il est en outre membre du conseil de surveillance de Gothaer Allgemeine Versicherung AG et vice-président du conseil de fondation de SVC Stiftung für Unternehmertum. Entre 2005 et août 2010, il était membre du conseil d'administration de KPT Caisse-maladie SA et de CPT Holding SA.

Peter Brawand est licencié en sciences économiques de la Haute Ecole de St-Gall et expert comptable diplômé. À partir de 1989, il a exercé diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en matière de conseil et de contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il a été responsable des finances et de l'administration au sein du comité directeur de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il a rejoint la Bâloise Assurances. Membre du comité de direction Suisse depuis 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable de la comptabilité et du controlling. Depuis le 1^{er} juin 2004, Peter Brawand est responsable des finances du Groupe Mobilière.

Bruno Kuhn est avocat. Il a débuté sa carrière en 1985 à la Société de Banque Suisse, au département des finances. De 1986 à 1987, il a exercé la fonction de chef mandataire auprès d'une agence bernoise de relations publiques. En 1987, il est entré au service de la Mobilière, a été promu à la tête du département Produits en 1999 et dirige depuis le 16 juin 2003 le secteur du comité de direction Assurances. De 1998 à 2006, il a siégé comme membre du conseil d'administration et membre du conseil de fondation de Sanitas, dont une année en qualité de président. Depuis 2008, il fait partie du conseil d'administration de SVV Solution SA.

Daniel Loup est licencié de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne. Il a débuté sa carrière en 1972 chez Winterthur Assurances, où il a exercé diverses fonctions, notamment celle de responsable du secteur distribution vie Suisse. En 1995, il a rejoint Swiss Life et, en 1999, est devenu membre du comité de direction du Groupe Swiss Life pour la Suisse. Daniel Loup est entré au service du Groupe Mobilière le 1^{er} mars 2004 en tant que responsable Prévoyance. Daniel Loup est membre du conseil de fondation de la Fondation pour les Arts et la Culture depuis septembre 2010.

Stefan Mächler, licencié en droit HSG, a travaillé pendant dix-huit ans à Credit Suisse, dans les divisions Marché des capitaux et Asset Management. De retour en Suisse en 1999, après avoir occupé divers postes à Tokyo, Osaka, Séoul et Francfort, il dirige la division Sales & Marketing Europe et Suisse de Credit Suisse Asset Management. Parallèlement, il a été le moteur de la fondation de Swiss Prime Site AG, une société immobilière cotée en bourse, dont il a activement présidé le conseil d'administration jusqu'en 2005. Au sein du groupe Deutsche Bank, il était responsable du suivi des family offices en Suisse. Avant de rejoindre la Mobilière, Stefan Mächler a été pendant deux ans CEO de la banque privée Rüd, Blass & Cie AG. Stefan Mächler est responsable Asset Management du Groupe Mobilière depuis le 21 septembre 2009.

Markus Sievers est mathématicien diplômé de l'EPFZ. À partir de 1978, il a été assistant au séminaire de mathématiques à l'EPF de Zurich. Entré en 1980 dans le Groupe Mobilière, il a exercé successivement les fonctions de chef de vente de Providentia, de directeur de Protekta et de responsable du développement des affaires. Depuis le 16 juin 2003, il est à la tête du secteur TI du Groupe Mobilière.

Thomas Trachsler, diplômé en économie d'entreprise HES et EMBA-HSG, est entré à la Mobilière en 1986. Après avoir exercé diverses fonctions dans différents secteurs au siège principal, il passe à la distribution en 1996, en tant que chef de vente de l'agence générale de Zurich. En 1998, il reprend la direction de l'agence générale de Saanenland-Obersimmental, puis, à partir de 2004, celle de l'agence générale de Berthoud. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il est responsable du secteur Management du marché du Groupe Mobilière. Thomas Trachsler a en outre été membre du comité directeur de l'Ecole professionnelle de commerce de Berthoud-Emmental, dont il a présidé la commission d'examen de 2008 à 2009.

Responsables fonctions support du Comité de direction

Secrétariat général	Andreas Dolf, Herzogenbuchsee
Ressources humaines	Erich Kaser, Gland
Public Affairs	Werner Luginbühl, Krattigen
Communication d'entreprise	Peter Marthaler, Zimmerwald

Direction

(état au 1^{er} janvier 2011)

Hans Ammeter actuariat assurances	Nicolas Jeanneret DI distribution et produits
Michel Berthold underwriting prévoyance	Martin Jutzi grands comptes et affaires spéciales
André Blanchard marché Centre	Michael Kämpf gestion du portefeuille de projets/controllers
Werner Bösiger processus sinistres	Andreas S. Keller actuariat prévoyance
Enrico Briccola service des sinistres de choses	Stefan Koch gestion des contrats prévoyance privée
Patrizio Bühlmann Protekta Assurance de protection juridique SA	Diether Kuhn marché Est & coordination/support
Odilo Bürgy service juridique du Groupe	Beat Kunz placements
Paul Cathrein gestion de l'innovation	Antoine Lavanchy prestations Prévoyance
Margrit Elbert support sinistres choses	Jean-Marc Leutenegger delivery
Peter Galliker Key Account Management assurances	Patrik Linder particuliers
Christoph Gaus gestion multicanal et gestion clients	Daniel Luder gestion du risque
Michel Gicot planification, projets & controlling	Roland Lüthi
Dominik Glaser prévoyance professionnelle	Bernhard Maeder produits prévoyance privée
Roger Hämmerli actuariat assurances	Jérôme Mariéthoz marché Ouest
Reto Häuselmann Mobi24	Silvan Meier planification, pilotage et controlling
Peter Hasler sinistres RCV	André Meyer processus gestion des contrats
Gundula Heintz architecture d'entreprise	Ralph Münch architecture technique
Claude Helfer responsable de projets	Hans Nydegger assurances techniques et construction
Andreas Hölzli processus et projets	Beat Odermatt comptabilité
Urs Hübscher exploitation TI	Thomas Peyer processus et projets
Thomas Itten développement RH	Nadine Probst service compliance du Groupe
Stephan Jaeggi Key Account Manager prévoyance	Gottfried Rey consultant en gestion de risques

Peter Schärer
projets assurances choses et dangers naturels

Christophe Schaufelberger
PME

Laszlo Scheda
management des produits assurances choses
et transport

Andreas Scheurer
droit & compliance

Christian Schindler
direction courtiers

Jean-Michel Sciboz
gestion du risque Prévoyance

Christoph Stäger
immeubles

Erich Streit
management du personnel

Rolf Trüeb
développement TI

Christoph Tschumi
management de produit MobiPro RC

Roland Verdon
économie d'entreprise et droit

Klaus Volken
marketing

Christian Wegmüller
mandats spéciaux du CEO

Rolf Wendelspiess
sinistres complexes RCV

Urs Wirth
immeubles

Esther Wyss Semadeni
processus développement des produits

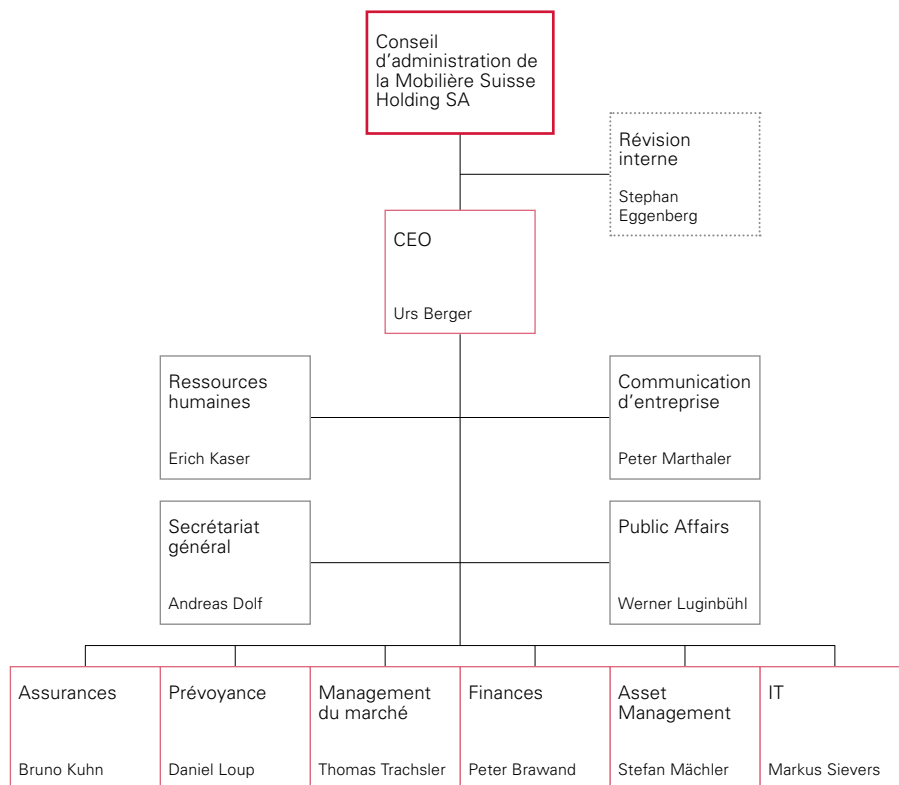
Markus Wyss
facility management

Fritz Zemp
gestion des idées

Rico Zwahlen
XpertCenter SA

Structure de direction

(état au 1^{er} janvier 2011)



○ Comité de direction

○ Fonctions support

Stratégie, objectifs et perspectives

Axés sur la durée, la stratégie et les facteurs de succès distinctifs de la Mobilière continuent de faire leurs preuves, comme en témoigne la croissance régulière du Groupe.

Stratégie et facteurs de succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre toutes les parties prenantes. Son bénéfice doit permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés. Les risques pris dans les affaires d'assurances et de placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière fait partie des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

Nous couvrons la totalité des besoins d'assurance des particuliers et des PME avec nos propres produits ou des produits de tiers soigneusement sélectionnés. Dans les affaires grand public, nous proposons des produits standard et, dans le secteur des grands comptes et affaires spéciales, des solutions sur mesure. Tous nos produits et prestations se caractérisent par un haut niveau de qualité. De plus, afin de répondre à la diversification des besoins des clients, nous concevons des produits et des services compatibles avec la distribution multicanal. Ces offres sont évidemment toutes à la hauteur de nos standards habituels.

Dirigées par des entrepreneurs indépendants, nos agences possèdent la structure et les compétences nécessaires au règlement des sinistres sur place: plus de 95% des cas sont réglés en agence, rapidement et sans chicaneries administratives. Nous sommes le seul assureur à disposer d'un tel réseau. Les dossiers graves ou complexes sont traités par les experts des services de la Direction. En matière de gestion de sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire particulier, reposant principalement sur les compétences de ses collaborateurs et la qualité de ses processus. Cette expertise fait d'elle, en Suisse, un donneur de ton dans le traitement des sinistres, que ce soit pour son propre compte ou pour celui de tiers.

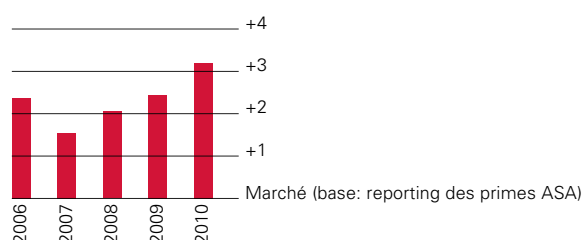
Objectifs

En matière d'assurances ménage et d'entreprise, d'assurance vie risque pour particuliers et de réassurance d'institutions de prévoyance, la Mobilière entend conserver le leadership du marché et, en assurance non-vie, faire partie du peloton de tête, en Suisse. Elle cherche aussi à mieux exploiter le potentiel de vente croisée entre les secteurs vie et non-vie, le but étant d'augmenter encore la densité d'assurance par client, déjà supérieure à la moyenne. Pour alimenter la croissance, nous tablons principalement sur le développement des relations avec nos quelque 1,5 million de clients et sur l'apport de nos canaux de distribution (partenaires, courtiers et intermédiaires). Nous visons non pas le profit à court terme, mais une crois-

Croissance supérieure à celle du marché

Affaires non-vie

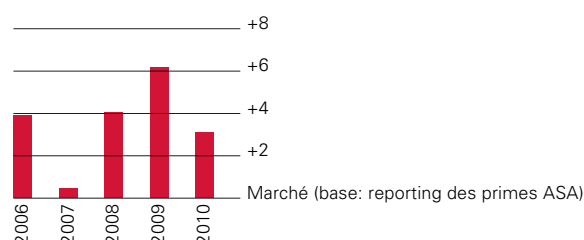
Différence en points de pourcentage



Croissance supérieure à celle du marché

Affaires vie

Différence en points de pourcentage



sance continue supérieure à celle du marché. À cette fin, nous privilégions l'entretien de relations durables avec des clients soucieux de qualité.

Objectifs en matière de bénéfice et de rendement

La Mobilière est une entreprise entièrement auto-financée, ne dépendant donc pas du marché des capitaux, et dont les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. En l'absence de concurrence entre intérêts du propriétaire et des clients, la création de valeur d'un exercice (Economic Value Added) est mesurée sans avoir à tenir compte d'un rendement escompté par des actionnaires. Nous déterminons le coût de nos capitaux propres ainsi que le rendement moyen visé à long terme de nos activités opérationnelles selon la méthode Flow to Equity. Ce rendement doit permettre de financer tant le capital-risque que les investissements nécessaires à la croissance de l'entreprise, sans oublier le versement de participations aux excédents aux assurés non-vie. Optant pour une politique de risque très conservatrice, le Conseil d'administration de la holding a prescrit, en tant que rendement moyen minimal à long terme, un taux sans risque de 200 à 300 points de base.

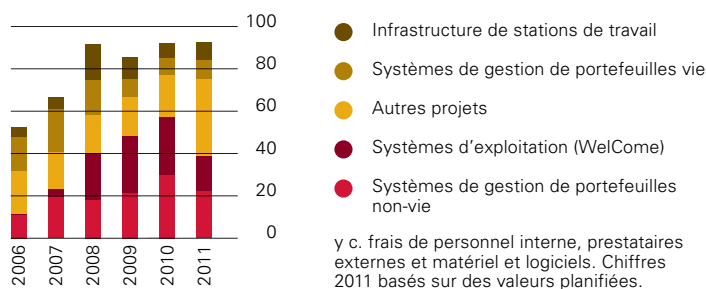
Perspectives

Nous assisterons en 2011 à un ralentissement de la reprise conjoncturelle en Suisse. L'économie nationale devrait certes poursuivre sa croissance, mais les stimuli provenant de l'étranger vont faiblir. Le cours élevé du franc suisse continuera de peser sur les exportations, sans grand espoir de correction eu égard au fort endettement de plusieurs pays de la zone euro. Ce ralentissement de la reprise ne devrait cependant guère influencer sur le marché du travail. Le marché de l'assurance étant largement saturé, les perspectives de croissance de la branche ne sont guère encourageantes. De plus, la faiblesse persistante des taux d'intérêt lance un véritable défi surtout aux assureurs vie, tenus de financer la rémunération de leurs produits d'épargne. Le problème est particulièrement aigu lorsqu'il s'agit de réinvestir l'argent d'obligations arrivant à échéance, d'autant plus que ces titres constituent l'essentiel du portefeuille de placements.

Forts de notre bon positionnement stratégique, nous misons, pour l'année 2011, dans le secteur non-vie, sur une croissance de 2% supérieure à la moyenne du marché. Dans les affaires vie, la croissance des primes annuelles de la prévoyance privée devrait dépasser cette moyenne d'au moins 1%, grâce notamment à notre excellente position dans le domaine des produits risque pur. Pour ce qui est de la prévoyance professionnelle, nous nous attendons au contraire à un recul des primes annuelles de réassurance des risques, en raison de l'adaptation des contrats au nouveau tarif d'assurance collective.

Répartition et évolution des investissements

Mio CHF



Investissements

Depuis plusieurs années, nos investissements dans les projets vont croissant, comme en témoigne leur doublement depuis 2006. En 2010, ils ont atteint 90 millions de CHF et seront maintenus à ce niveau en 2011.

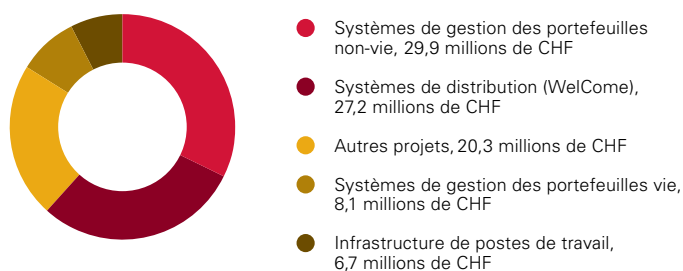
En 2010, le plus gros investissement a été consacré aux préparatifs de la migration de l'assurance de personnes MobiSana vers la plateforme NT. Le projet WelCome – mise en œuvre de la multi-canalité – a progressé comme prévu: l'extension des systèmes de support distribution s'est accompagnée de la formation des collaborateurs des agences générales, rapidement suivie d'une nette intensification de l'utilisation de la nouvelle plateforme. Le centre d'appels Mobi24 a été intégré plus étroitement encore au processus de distribution et dessert désormais les clients de la prévoyance également en dehors des heures de bureau. Par ailleurs, depuis octobre 2010, l'assurance voyages MobiTour est proposée en ligne. Pour l'instant, les internautes utilisent cet outil surtout pour se renseigner sur les prix. Enfin, nous avons étendu notre extranet courtiers/partenaires et l'avons intégré à la plateforme commune des courtiers et des assureurs.

En 2010, la catégorie Autres projets comprenait notamment la réalisation d'un système de gestion des contenus à l'échelle de l'entreprise (Enterprise Content Management): à l'avenir, toutes les agences générales utiliseront ce système d'archivage électronique de dernière génération. En raison de nouvelles prescriptions légales entrant en vigueur en avril 2011, nous devons en outre revoir prioritairement notre méthode d'établissement de la statistique de risques de l'assurance accidents obligatoire.

En 2011, nous allons entamer la réalisation d'une nouvelle plateforme de sinistres pour les affaires non-vie et d'un nouvel environnement système pour la prévoyance professionnelle. Le projet WelCome franchira une étape importante avec la systématisation du traitement et du soutien du marché. Quant à la catégorie Autres projets, toujours très diversifiée, elle inclut la mise en œuvre de l'archivage électronique. Sont également prévus la réalisation d'une étude portant sur un nouveau système de commissionnement ainsi que le remaniement des systèmes et processus de facturation des primes suivantes. De plus, nous sommes en train de renouveler notre infrastructure d'impression, d'emballage et d'expédition et d'actualiser la correspondance clientèle. Enfin, la prochaine révision totale de la loi sur le contrat d'assurance est annonciatrice de nombreux nouveaux projets.

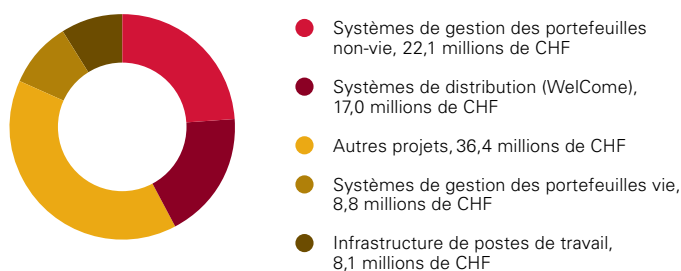
Répartition des investissements dans des projets en 2010

Répartition du volume d'investissement



Répartition des investissements dans des projets en 2011

Répartition du volume d'investissement



Résultat global

En 2010, le Groupe Mobilière a encore amélioré son bénéfice. Les secteurs non-vie et vie ont vu leur volume de primes augmenter et réalisent de bons résultats techniques. Le résultat financier est inférieur à celui de l'exercice précédent.

Comme l'année précédente, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Ce commentaire porte sur les chiffres clés présentés à la page 6 du présent rapport de gestion et sur les comptes du Groupe (pages 82 à 102).

Résultat global

Pour l'ensemble de ses activités, le Groupe Mobilière clôt l'exercice 2010 sur un bénéfice 408,6 millions de CHF (exercice précédent: 393,5 millions de CHF). Cette augmentation est due principalement au résultat technique d'assurance, lequel provient d'une nouvelle augmentation des volumes de primes en non-vie et en vie, ainsi que d'une sinistralité tout à fait favorable en non-vie l'an dernier. Par rapport à l'exercice précédent, le résultat technique, tous secteurs d'affaires confondus, est en hausse de 76,0 millions de CHF, à 163,4 millions de CHF.

À 310,0 millions de CHF, le résultat financier est inférieur à celui de l'exercice précédent (367,9 millions de CHF). Cette baisse est imputable principalement à la diminution du produit des placements de capitaux et à l'augmentation des autres charges financières. Tant les produits des revalorisations que les bénéfices provenant de la réalisation de placements de capitaux ont baissé.

Les secteurs non-vie et vie contribuent au résultat global à hauteur de respectivement 339,5 millions de CHF (exercice précédent: 302,4 millions de CHF) et 69,1 millions de CHF (exercice précédent: 91,1 millions de CHF).

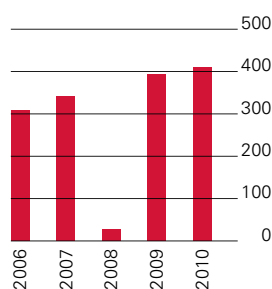
Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés augmentent de 2,927 à 3,293 milliards de CHF, en raison de l'utilisation du bénéfice et de l'accroissement des réserves de réévaluation. Le rendement des fonds propres est de 13,1% (exercice précédent: 14,4%). La marge de solvabilité (solvabilité I) de toutes les sociétés du Groupe se situe bien au-delà des valeurs prescrites. La dotation du Groupe en fonds propres, calculée selon les prescriptions de la FINMA, est de 515%. La somme du bilan, en hausse, s'établit à 14,545 milliards de CHF (exercice précédent: 13,725 milliards de CHF).

Les placements de capitaux représentent 95,3% des actifs (exercice précédent: 95,1%). La majeure partie est constituée de titres à revenu fixe, à hauteur de 7,575 milliards de CHF (exercice précédent: 7,143 milliards de CHF). Ces titres sont portés au bilan selon la méthode de l'amortissement des coûts, sauf en cas d'intention de vente anticipée ou de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été dotées prudemment.

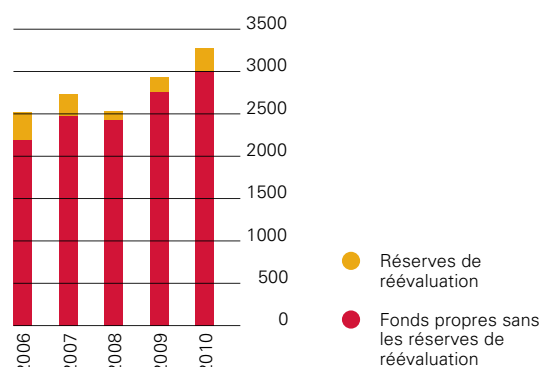
Résultat annuel consolidé

Mio CHF



Fonds propres consolidés

au 31.12., Mio CHF



Affaires techniques non-vie

Dans les affaires non-vie, les primes brutes atteignent un volume de 2,230 milliards de CHF. Cette forte augmentation – elle est de 3,2%, alors que le marché affiche une croissance zéro – résulte de la compétitivité de nos prestations et de la perception grandissante des avantages liés à notre structure coopérative et à notre forte dotation en fonds propres. La hausse des recettes de primes et la sinistralité favorable expliquent le très bon résultat technique de 214,0 millions de CHF, en hausse de 59,8 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Le ratio sinistres à primes a baissé de 2,8 points de pourcentage, à 61,3%. À 26,9%, le taux de frais est quant à lui resté pratiquement inchangé, avec une légère hausse de deux dixièmes de point de pourcentage. Le ratio combiné pour compte propre est de 89,8% (exercice précédent: 92,4%).

Opérations financières non-vie

Les opérations financières se soldent sur un bénéfice de 172,5 millions de CHF (exercice précédent: 202,9 millions de CHF). La baisse des charges des placements n'a pas suffi à compenser la diminution des revenus des capitaux – en particulier ceux provenant des revalorisations et de la réalisation de placements – et l'augmentation des autres charges financières.

Affaires techniques vie

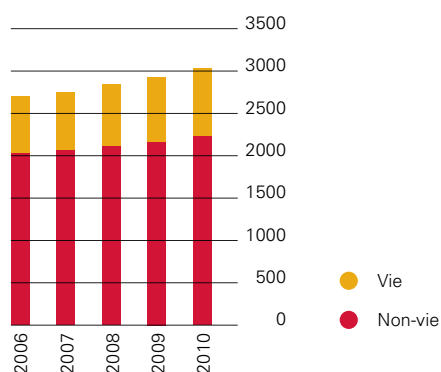
En vie, les primes brutes ont augmenté de 4,9% par rapport à l'exercice précédent, à 805,4 millions de CHF. Cette augmentation provient entièrement des affaires de prévoyance professionnelle. La Mobilière a étendu la position de leader de la réassurance des risques biométriques d'institutions de prévoyance qu'elle détient de longue date, un succès auquel ont contribué sa proximité clients et sa connaissance du marché. Le résultat financier est de –50,6 millions CHF (exercice précédent: –66,8 millions de CHF). Ce résultat négatif s'explique en particulier par le fait qu'il inclut la charge de la part aux excédents versée aux assurés, de près de 160 millions de CHF. Les participations aux excédents étant directement corrélées au résultat financier, le produit financier de l'exercice précédent avait plus fortement grevé le résultat technique. Le taux de frais pour compte propre diminue légèrement, de 15,9% à 15,5%.

Opérations financières vie

Le résultat financier affiche un bénéfice de 137,5 millions de CHF (exercice précédent: 165,0 millions de CHF). Comme en non-vie, cette diminution est imputable à une baisse du produit des placements de capitaux et à l'augmentation des autres charges financières, malgré une baisse des frais de placements.

Primes brutes

Mio CHF



Chiffres clés non-vie	2010	2009	Variation en %
millions de CHF			
Primes brutes	2 230,4	2 162,1	+ 3,2
Primes acquises pour compte propre	2 092,2	2 022,3	+ 3,5
Charge des sinistres pour compte propre	- 1 281,9	- 1 296,8	+ 1,1
Provisions techniques pour compte propre	4 531,3	4 397,2	+ 3,0
– dont provisions pour sinistres	3 705,3	3 583,1	+ 3,4
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	187,8	128,7	+ 45,9
Placements de capitaux	7 682,8	7 121,4	+ 7,9
Résultat technique	214,0	154,2	+ 38,8
Résultat financier	172,5	202,9	- 15,0
Résultat après impôts	339,5	302,4	+ 12,3
Sinistralité pour compte propre	61,3%	64,1%	
Taux de frais pour compte propre	26,9%	26,7%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,6%	1,6%	
Ratio combiné pour compte propre	89,8%	92,4%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

Non-vie

Nous avons tiré parti des chances offertes par la reprise économique et avons progressé dans tous les secteurs d'affaires stratégiquement importants. Toutes branches confondues, nous sommes à nouveau dans le peloton de tête. Quant à la sinistralité, elle est restée sous la moyenne.

Environnement et positionnement

Le produit intérieur brut, un facteur essentiel de l'économie d'assurance, a évolué de manière stable. L'augmentation des sommes de salaires, des dépenses de consommation et des investissements a eu un impact positif sur les affaires d'assurance.

Forts des excellents résultats techniques des années précédentes, nos concurrents avaient maintenu leurs objectifs de croissance ambitieux. En 2010, la concurrence n'a pas relâché la pression. Dans l'ensemble, pour la deuxième année consécutive, la branche de l'assurance est en stagnation, conséquence de la pression sur les prix, et affiche un taux de croissance zéro. La Mobilière réalise pour sa part 3,2% (année précédente: 2,4%), un taux à nouveau très nettement supérieur à la moyenne du marché. Tant dans les affaires nouvelles que dans les affaires de remplacement, la croissance dépasse les valeurs de l'exercice 2009.

Les raisons du succès

Notre succès résulte de la compétitivité de nos prestations, et plus concrètement de la bonne interaction entre les produits, la distribution, proche des clients, les processus et les systèmes. En outre, nos clients perçoivent de plus en plus les avantages de notre structure de coopérative et de notre solidité financière. Ces facteurs ont eu un fort impact sur notre image et notre succès.

Ristournes des fonds d'excédents

Après les clients de l'assurance ménage en 2009-2010, ce sont les clients véhicules à moteur et les clients de l'assurance entreprise et bâtiments qui bénéficieront d'une ristourne sur le fonds d'excédents, sous forme de réduction de 10% de leur décompte de primes. Cette prestation de plus de 100 millions de CHF a fait l'objet d'une campagne de communication à l'échelle nationale.

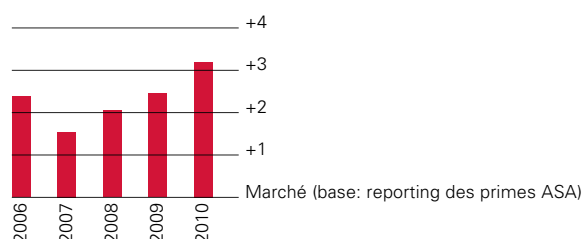
Réseau de suivi et de vente

Plus de 80 agences générales dotées de vastes compétences de vente et de règlement des sinistres, et leurs quelque 60 agences, assurent le suivi des assurés et le règlement des sinistres sur place, rapidement et simplement. Ces prestations sont jugées excellentes par les clients, comme le montre le graphique. Sur les canaux électroniques également, la relation clients est personnelle, car les techniques modernes de communication font partie du service proposé par nos agences générales. Nos Directions des affaires de courtiers, à Genève et à Zurich, sont des unités spécialisées au service des courtiers opérant sur les plans national et suprarégional. Les courtiers locaux et régionaux sont suivis, quant à eux, par nos agences générales. Cette stratégie a largement fait ses preuves.

Croissance supérieure à celle du marché

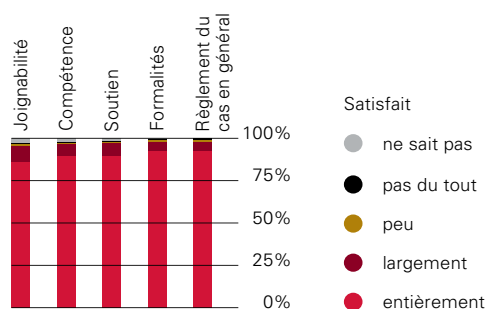
Affaires non-vie

Différence en points de pourcentage



Qualité du service de la Mobilière en cas de sinistre

Etude réalisée par la Mobilière, 37 000 clients privés



Produits

L'assurance ménage, notre produit phare, affiche de nouveau une croissance forte, au niveau des années précédentes. Aujourd'hui, 3400 chiens et chats sont assurés par la couverture accidents et maladie des animaux de compagnie, désormais intégrée à l'assurance ménage. Dans les assurances véhicules à moteur, les affaires nouvelles sont en hausse, notamment en raison de la nette augmentation des ventes de véhicules neufs et d'un léger recul du taux de désistement. Notre assurance de protection juridique réalise une fois encore un taux de croissance à deux chiffres et a renforcé sa position sur le marché, en particulier grâce au produit d'assurance entreprises remanié. Les assurances entreprises affichent elles aussi une croissance à deux chiffres, preuve qu'elles répondent parfaitement aux besoins du segment des affaires de masse. D'autre part, cette croissance résulte de la restructuration du portefeuille grands comptes et affaires spéciales, exposé en permanence à une intense concurrence sur les prix. Ne voulant pas souscrire des affaires de remplacement à des conditions non satisfaisantes, nous avons dû accepter quelques désistements majeurs. Après un léger recul ces trois dernières années, nous avons renoué avec la croissance des primes dans les assurances de personnes: les affaires nouvelles et les affaires de remplacement ont bien progressé, et les recettes provenant des décomptes définitifs des sommes de salaires pour 2009 ont été supérieures aux prévisions, grâce à une évolution de la conjoncture économique plus favorable que prévu.

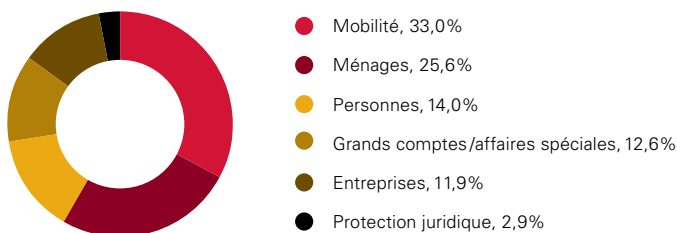
Renouvellements de produits et optimisations de processus

Depuis 2005, nous menons une opération de haute importance stratégique: le portage des produits d'assurance vers une plateforme informatique unique. Cette plateforme NT permet d'adapter les produits rapidement et en souplesse, de gagner en efficacité, et de simplifier le parc de systèmes. Les assurances véhicules à moteur, voyages, entreprises et ménage s'y trouvent déjà; les assurances de personnes seront le prochain produit à y être transféré. Par ailleurs, les remaniements de produits entraînent des optimisations des processus de distribution et de gestion des contrats et, partant, un gain de ressources que nous investissons dans l'accroissement des capacités de distribution ainsi que, entre autres, dans le redéveloppement de nos produits et prestations de service.

Innovations et prix de l'innovation pour MobiSIG

Nous augmentons notre capacité d'innover par un système transversal de gestion des idées et des innovations recourant à une étroite collaboration entre le management de produits, le service des sinistres, l'informatique, les unités centrales chargées du développement ainsi que des spécialistes externes. Avec le soutien de notre filiale Protekta Conseils-Risques-SA, nous avons développé le système d'information géographique MobiSIG. Cette application permet de dresser la carte géographique des objets que nous assurons et des

Portefeuille par secteur d'affaires



dangers susceptibles de les menacer. MobiSIG est utilisé dans la prévention, en soutien du processus de souscription et pour le traitement des sinistres. En 2010, la Mobilière a reçu le prix de l'innovation de l'assurance suisse pour ce système.

En collaboration avec l'EPF de Zurich et la Haute école de St-Gall, nous développons des concepts faisant interagir la sécurité, la prévention et les technologies, en particulier de la téléphonie mobile et de la géolocalisation. En avril, nous avons lancé «Urgences Mobilière», une application pour tous les modèles courants de smartphone, premier résultat concret de cette collaboration. Elle permet à son utilisateur de contacter la Mobilière ou les secours très simplement en cas de sinistre ou d'urgence, et d'être localisé, grâce au GPS, afin d'obtenir de l'aide rapidement. «Urgences Mobilière» fait l'objet d'un perfectionnement permanent.

Evolution des sinistres

L'évolution des sinistres en 2010 est très réjouissante, puisqu'à 61,3%, le ratio sinistres à primes (charge de sinistres) est nettement inférieur à celui de l'exercice précédent (64,1%). Nous n'avons eu à déplorer que peu de dommages naturels et quelques gros sinistres isolés. Dans les assurances véhicules à moteur, l'amélioration permanente de la qualité du portefeuille, de la sécurité routière (permis de conduire à l'essai, abaissement du taux limite d'alcoolémie) et de la technique automobile (systèmes de sécurité actifs et passifs), ainsi que la jurisprudence générale ont eu un effet visible sur la sinistralité. Tout aussi réjouissante est l'évolution de la sinistralité dans les assurances de personnes et de protection juridique.

Filiales

Protekta Assurance de protection juridique SA réalise une croissance de 11,7%, une fois encore nettement supérieure à celle du marché, grâce aux excellentes prestations de distribution de la Mobilière et de ses partenaires de distribution. Ses structures allégées, l'orientation constante de ses processus métier vers les besoins du marché, ses produits attrayants, la formation permanente de ses collaborateurs et JurLine, son service de renseignements juridiques par téléphone, permettent à la société d'apporter au résultat global du Groupe une contribution clairement surproportionnée par rapport à sa taille.

XpertCenter SA fournit à la Mobilière et à des clients tiers des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, commerce d'épaves, recours (actifs et passifs), lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres, y compris des sinistres avec lien d'extranéité. Dans ses domaines de prestations, elle a gagné de nouveaux clients tiers.

Protekta Conseils-Risques-SA propose des prestations de conseil et d'assistance en gestion des risques, sécurité et de la prévention. Ses clients sont des sociétés industrielles, commerciales et de services. Notre filiale gère également le suivi des projets de prévention financés par la Mobilière et a participé activement à la réalisation du système d'information géographique MobiSIG. Elle est en outre partenaire technique de la chaire de climatologie en région alpine de l'Université de Berne, financée par la Mobilière.

Chiffres clés vie	2010	2009	Variation en %
millions de CHF			
Primes brutes	805,4	767,6	+ 4,9
– dont primes périodiques (annuelles)	615,2	611,7	+ 0,6
– dont primes uniques	190,2	155,9	+ 22,0
Primes acquises pour compte propre	768,5	722,4	+ 6,4
Prestations d'assurance versées pour compte propre	– 466,2	– 467,4	+ 0,3
Participations des assurés aux excédents	– 159,2	– 174,4	+ 8,7
Provisions techniques pour compte propre	3 636,1	3 410,4	+ 6,6
– dont provisions pour sinistres	1 251,4	1 183,2	+ 5,8
– dont réserve mathématique	2 330,7	2 173,2	+ 7,2
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	414,0	374,6	+ 10,5
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 342,9	1 492,6	– 10,0
Placements de capitaux	4 839,5	4 440,9	+ 9,0
Placements pour le compte et au risque de tiers	1 342,9	1 492,6	– 10,0
Résultat technique	– 50,6	– 66,8	+ 24,3
Résultat financier	137,5	165,0	– 16,7
Résultat après impôts	69,1	91,1	– 24,1
Taux de frais pour compte propre	15,5%	15,9%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, – = effet négatif sur le résultat

Vie

Malgré la concurrence exacerbée qui règne dans la branche vie, nous sommes parvenus à défendre notre rang de leader de l'assurance risque. De plus, notre notoriété en tant qu'assureur vie a encore augmenté.

Environnement et positionnement

Les affaires vie ont de nouveau subi le contrecoup de la volatilité des marchés financiers. La reprise qui se dessinait en début d'année a été plombée par la publication des chiffres de la dette très élevée de nombreux Etats. De plus, outre que le comportement des clients s'est ressenti des perspectives incertaines du marché des capitaux et de l'économie, l'intensité de la concurrence s'est traduite par une forte pression sur les prix, dans la prévoyance tant privée que professionnelle. Néanmoins, nous avons encore gagné du terrain dans les affaires vie, affichant même une croissance supérieure à la moyenne du marché.

Dans la prévoyance privée, notre stratégie est axée sur les affaires à primes périodiques. Moins volatiles que les contrats à prime unique, elles sont le garant de recettes durables. Dans un environnement instable, les clients privilégient les produits à revenu garanti. Ainsi, la demande d'assurances mixtes traditionnelles a crû, tandis que l'intérêt pour les polices liées à des fonds a légèrement reculé, en raison des incertitudes planant sur les marchés financiers. Le marché de la réassurance des institutions de prévoyance était aussi très disputé et nous avons dû faire preuve d'un maximum d'engagement pour reconduire les affaires en cours et en conclure de nouvelles.

Les raisons du succès

Notre gamme de produits pour particuliers répond manifestement aux besoins de sécurité des clients, comme en témoigne le succès de nos produits phares d'assurance risque décès et invalidité. Ce succès, nous le considérons comme une reconnaissance de nos compétences. Dans les affaires collectives, notre connaissance du terrain et notre proximité avec les clients nous ont permis de défendre notre rang de leader dans l'assurance des risques biométriques des institutions de prévoyance semi-autonomes. Sur ce marché, notre renommée est établie de longue date, alors que dans les affaires vie pour particuliers, elle présente encore un certain potentiel de croissance. À cet égard, les efforts de communication déployés depuis trois ans au sein du public et dans les médias portent leurs fruits: notre notoriété d'assureur vie a sensiblement augmenté.

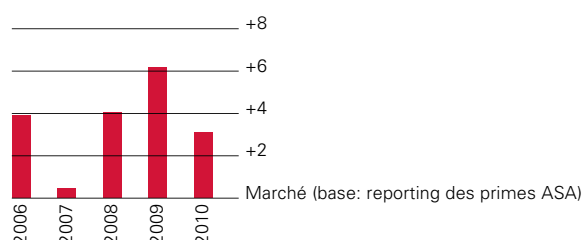
Prévoyance professionnelle

Le volume des primes a poursuivi sa progression. Les contrats de réassurance des risques des institutions de prévoyance en cours ont été adaptés au nouveau tarif d'assurance collective, ce qui s'est traduit par un léger recul du volume des primes périodiques par rapport à 2009. En revanche, les primes uniques ont augmenté, en particulier les primes pour l'achat de rentes de vieillesse.

Croissance supérieure à celle du marché

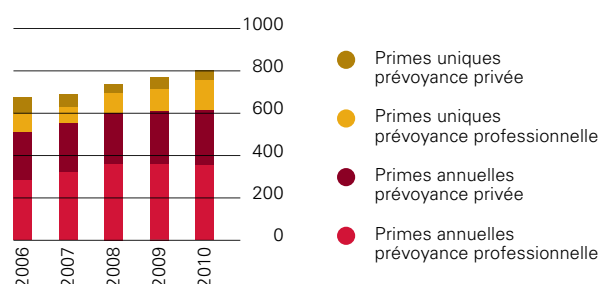
Affaires vie

Différence en points de pourcentage



Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle

Mio CHF



Prévoyance privée

Les affaires avec les particuliers ont évolué très favorablement, puisque nous avons conforté notre rang de leader du marché de l'assurance risque décès, toujours très disputé, et que dans l'assurance incapacité de gain, nous enregistrons une fois de plus une forte croissance. Le recul accusé par les produits d'épargne reflète la réticence des clients à souscrire des engagements financiers à long terme.

Canaux de distribution

La conclusion d'assurances vie pour particuliers dans les agences générales est en léger recul par rapport à l'excellent exercice précédent. Les clients ont fait preuve de retenue, surtout envers les produits d'épargne. Néanmoins, malgré des conditions difficiles, nous avons réalisé notre deuxième meilleure production annuelle depuis le lancement de MobiLife, une très bonne performance par rapport au marché. Les Key Account Managers vie ont pour mission de suivre les clients et les intermédiaires dans la réassurance des risques des institutions de prévoyance. Or, celles-ci traversent une phase de consolidation et leur nombre diminue: les petites caisses de pension sont absorbées par les plus grandes, qui gagnent encore en importance. En tant que leader de ce segment de marché, nous sommes invités à participer à la plupart des appels d'offres qui y sont lancés.

Produits et innovations

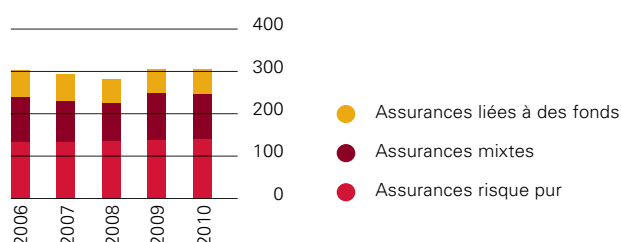
Notre nouveau produit MobiLife OpenEnd permet aux particuliers de couvrir les divers besoins liés à la vieillesse avec un maximum de flexibilité. Nous nous positionnons ainsi comme un prestataire compétent sur un marché en pleine croissance. Dans l'assurance incapacité de gain, nous avons réagi à l'intensification de la concurrence en adaptant nos tarifs. Le marché de la prévoyance professionnelle a par ailleurs réservé un bon accueil à notre nouveau produit MobiLife Netto, qui garantit aux clients des primes attrayantes et stables, grâce à un bonus anticipé, indépendant de la sinistralité, sous forme de réduction de primes. Une éventuelle part aux excédents est déduite de ce bonus anticipé.

Prestations

Malgré la croissance du portefeuille, les charges de sinistres décès sont inférieures à celles de 2009 et à celles des hypothèses tarifaires. Les rachats ont diminué. Par rapport à 2009, les prestations d'incapacité de gain sont stables pour la prévoyance privée, mais en hausse pour la prévoyance professionnelle. Relevons enfin que pour assurer le succès à long terme de la réinsertion professionnelle des personnes handicapées, il faut améliorer les conditions-cadres pour les employeurs. Il est prévu de faire un pas dans cette direction sur le plan législatif à la faveur de la 6^e révision de l'AI.

Primes brutes en prévoyance privée

Mio CHF



Placement de la fortune

L'exercice 2010 a été marqué par la simultanéité de la crise de la dette et de la reprise économique et par celle d'un apport record de liquidités par les banques centrales et d'un niveau plancher d'émission de crédit par les banques secondaires.

Dans ce contexte, les marchés obligataires, très volatils, ont bondi et le prix de l'once d'or a atteint un record historique de 1424 USD. En août, le rendement des obligations de la Confédération à dix ans a chuté à 1,05%, son plus bas historique, pour remonter à 1,67% au 30 décembre. La force du franc suisse vis-à-vis de l'euro et du dollar s'est encore accentuée en fin d'année.

Résultat et stratégie de placement

Grâce à la reprise des marchés des capitaux et des actions au second semestre, le résultat des placements a atteint 310,0 millions de CHF. Les produits ont reculé à 413,0 millions de CHF en raison de la baisse des taux du marché. Le taux de remplacement des obligations échues est resté très bas. Le bon résultat s'explique surtout par les produits des titres (205,9 millions de CHF; exercice précédent: 196,3 millions), par des plus-values sur les ventes (surtout d'obligations) et par les produits des placements immobiliers. Les amortissements (surtout d'actions) ont grevé le résultat à hauteur de 31,7 millions de CHF. Se chiffrant à 66,8 millions de CHF, les charges de capital ont nettement reculé (exercice précédent: 142,2 millions). La couverture des positions en USD et en EUR a aussi contribué au résultat. Les produits des catégories prêts/hypothèques et placements immobiliers sont stables. La valeur comptable moyenne des placements a été de 12,042 milliards de CHF et leur rendement a atteint 2,6% (exercice précédent: 3,3%). Les nouveaux investissements se sont chiffrés à 905 millions de CHF.

La performance des placements sous gestion a atteint 4,6% (exercice précédent: 6,9%).

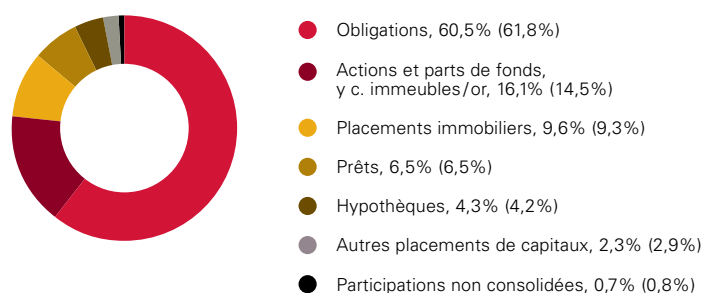
Par souci de diversification, la Mobilière a investi pour la première fois dans des valeurs industrielles de marchés émergents notées BBB. Elle a aussi revu ses placements en Europe à la baisse, réduisant ses débiteurs individuels et le risque pays surtout en Autriche et en France. Elle n'avait souscrit aucun emprunt d'Etat des pays PIIGS. La Mobilière détient huit tonnes de lingots d'or standard comme réserve stratégique et deux tonnes sous gestion. Le risque de change lié aux obligations en devises étrangères fait l'objet d'une couverture stratégique, hormis les actions de la zone euro, dont la couverture est tactique. Enfin, les placements immobiliers et les hypothèques sont en hausse.

Immeubles

Nous avons continué d'investir dans de nouvelles constructions pour le Groupe et ses caisses de pension. Pas moins de 218 logements ont été achevés à Amriswil, Buchs (SG), Bülach, Bienne, Oberentfelden et Weinfelden. Ils sont déjà occupés. Quelque 700 autres, ainsi que 14 000 m² de surfaces administratives ou commerciales, sont en cours de construction ou de planification pour un total de 390 millions de CHF. Dans le même temps, nous rénovons et modernisons les biens existants et nous nous séparons de ceux qui ne répondent plus à notre stratégie, avec à la clé une augmentation durable des produits nets.

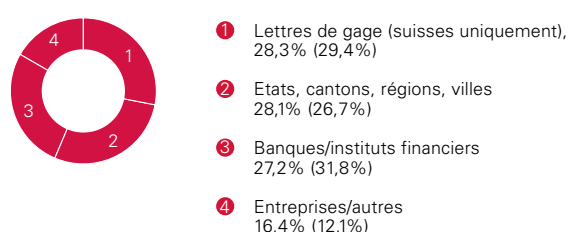
Répartition du portefeuille au 31.12. 2010

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Portefeuille obligataire au 31.12. 2010

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Gestion des marques, publicité, sponsoring

La Mobilière a été distinguée pour la continuité de sa stratégie marketing. Depuis plus de dix ans, elle réinvente sans cesse ses sympathiques croquis de sinistre, toujours très appréciés du public.

On s'accorde de toutes parts à reconnaître l'originalité et l'immense succès de la stratégie marketing de la Mobilière. La valeur de la marque doit beaucoup au statut de coopérative de l'entreprise et à la philosophie qui en découle, caractérisée par une grande proximité avec les clients et la possibilité de les faire participer au résultat. Cela n'a pas échappé aux lecteurs de la revue K-Tipp, qui ont décerné le prix K-Tipp 2010 à la Mobilière.

Prix du marketing GfM 2010

La Société suisse pour le marketing (GfM) a honoré la Mobilière pour ses prestations de marketing exceptionnelles en lui décernant son prix du marketing 2010, invoquant notamment la raison suivante: «Organisée en coopérative, la Mobilière poursuit une stratégie de développement durable qui se reflète dans son succès». La Mobilière a convaincu par son modèle commercial durable axé sur la proximité avec ses clients et la continuité dans la gestion de la marque. Séduit par l'humour et le succès jamais démenti des croquis de sinistre, le jury a souligné que la Mobilière offre un excellent service à la clientèle, s'est toujours concentrée sur son cœur de métier et entretient avec ses agences et ses collaborateurs des relations positives durables. La Mobilière a fait don du prix de 20 000 CHF à la Fondation Théodora, non sans en avoir doublé le montant. Cet argent financera pendant toute l'année 2011 un clown qui rendra visite à des enfants hospitalisés.

Publicité: une constance payante

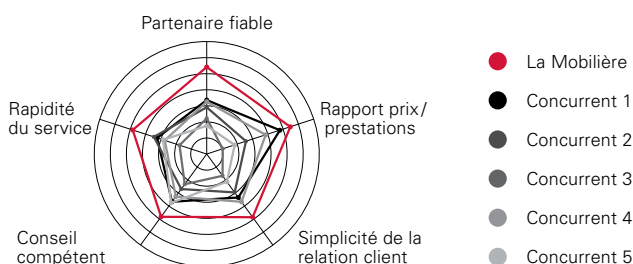
Depuis 1998, nos croquis de sinistre humoristiques suscitent une grande sympathie pour notre marque faïtière, ce dont profitent toutes nos autres marques de produits, à laquelle elles sont visuellement et verbalement associées. En 2010, nous avons voulu vérifier l'efficacité de cette désormais vénérable campagne à la faveur d'une étude de marché. Les résultats sont réjouissants: notre campagne fait toujours très bonne figure par rapport à celles de la concurrence et rien n'indique qu'elle ait subi l'usure du temps. Le public y reste sensible et ne manifeste aucun signe de rejet. Jugée plaisante, pleine de fraîcheur et toujours d'actualité, notre publicité continue à nous distinguer de la concurrence et demeure de loin celle qui attire le plus l'attention. Depuis trois ans, le taux de mémorisation publicitaire est également en constante progression.

La gestion des sinistres, élément clé de la satisfaction de la clientèle

C'est en cas de sinistre que l'assureur mesure si ses prestations sont à la hauteur des attentes de ses clients. Il sait que la manière dont ceux-ci évoquent ensuite l'affaire dans leur entourage est décisive pour son image. C'est pourquoi nous prenons régulièrement l'avis de nos clients sur la qualité de nos services. Notre enquête auprès des particuliers montre que le taux de satisfaction est resté très élevé en 2010: 96,7% des clients se

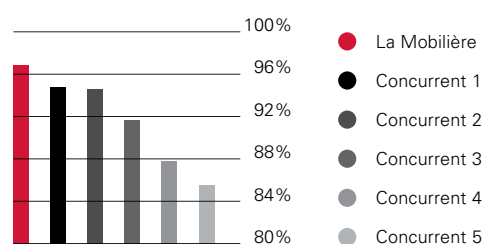
Evaluation des assureurs par les particuliers

Etude comparative de la Mobilière et de cinq de ses principaux concurrents
Réalisée par amPuls auprès de 1500 particuliers



Notoriété assistée de la Mobilière

Etude comparative de la Mobilière et de cinq de ses principaux concurrents
Réalisée par GfK Switzerland AG auprès de 4000 particuliers



sont déclarés entièrement ou largement satisfaits de nos prestations. La Mobilière se distingue surtout par le règlement rapide et efficace des sinistres et par la compétence et l'amabilité de ses collaborateurs. Les clients satisfaits le font en outre savoir: 89% des sondés ont affirmé recommander la Mobilière à leurs amis et connaissances.

Nouveaux points de contact sur Internet

Les réseaux sociaux ne cessent de gagner en influence. Les internautes se retrouvent sur des portails comme Facebook ou XING et y discutent de produits et d'entreprises. Depuis septembre 2010, la Mobilière est présente sur Facebook avec trois pages de fans (français, allemand, italien) et sur YouTube, où elle gère trois comptes. Nous avons donc renforcé notre présence sur Internet en y offrant davantage de points de contact. Le site www.lamobiliere.ch reste cependant notre principale plateforme en ligne, en constante évolution. Depuis début 2010, nous comptons le nombre de visiteurs et analysons leur comportement. Le but est d'en tirer des enseignements, par exemple sur la façon de remplir nos formulaires en ligne. Selon ce que nous constatons, nous pouvons alors en améliorer la convivialité par de légères retouches.

À visage humain. Y compris sur le Net.

Notre présence sur les réseaux sociaux, pleine d'humour, sonne juste car elle est conforme à notre style et à notre image. Nous sommes l'assureur à visage humain, y compris sur le Net. Notre but est simplement d'être à la disposition de nos clients sur tous les canaux disponibles. Nous nous y positionnons sciemment avec nos engagements et notre publicité habituels et y présentons occasionnellement, en temps réel, des événements spécifiques à la branche de l'assurance. Facebook et YouTube ne sont cependant que deux réseaux sociaux parmi d'autres. Nous observons donc également de près les autres portails, repérant où, sur Internet, on parle de nous. Si ce qui est dit en vaut la peine, toute l'entreprise en est ensuite informée.

Sponsoring à grande échelle

La Mobilière pratique un sponsoring à grande échelle: en 2010, le siège principal a participé financièrement à plus de 180 engagements, pendant que les agences générales en organisaient et finançaient de nombreux autres aux niveaux régional et local.

Notre principal engagement est celui de sponsor titre de l'association Swiss Unihockey. Afin de populariser le championnat, nous avons produit des émissions de télévision, adoptant par ailleurs un programme-cadre destiné à faire connaître la série de matches disputés sous le label «Swiss Mobiliar Games». Notre engagement s'est aussi renforcé au niveau local: 65 agences générales sur 81 ont conclu un contrat de sponsoring avec un club de unihockey.

Nous avons prolongé le sponsoring de l'émission de télévision satirique «Giacobbo/Müller – Late Service Public». Cette émission correspond bien à l'esprit de la Mobilière et nous fait bénéficier d'un précieux transfert d'image. Elle sert aussi de plateforme hospitality pour nos clients.

Nous soignons aussi nos contacts avec nos clients en tant que sponsor de prestigieuses plateformes nationales, comme la comédie musicale «Dällebach Kari» aux Thuner Seespielen, des concerts, des spectacles d'opéra et des tournois de golf, sans oublier nombre de manifestations régionales de moindre ampleur, mais également très porteuses.

En Suisse romande, nous avons renouvelé notre soutien, en tant que sponsor principal, à «Visions du Réel», le festival international du film documentaire. Cette manifestation s'est de nouveau distinguée par la diversité et la charge émotionnelle des films présentés.

Enfin, proche des familles, la Mobilière a soutenu le «Festikids Openair» et sa tournée estivale dans toute la Suisse, ainsi que les contes de «Papagallo & Gollo», avec livres, CD et site Internet interactif proposant de nombreuses activités.

Engagements social, économique et écologique

Assureur à visage humain, la Mobilière fait preuve de son sens des responsabilités, tant envers ses clients que ses collaborateurs, dans les secteurs économique, sociétal et écologique.

Analyse des champs d'action

La Mobilière entend renforcer son image d'assureur à visage humain, par une action responsable. Les prérequis sont réalisés, comme le montre un état des lieux dressé en 2009: dans de nombreux domaines, nos prestations satisfont aux exigences auxquelles doit répondre une entreprise qui assume ses responsabilités sociétales, économiques et écologiques. En 2010, plusieurs groupes de travail ont étudié la question du développement durable à la Mobilière et délimité les futurs champs d'action. Les mesures définies vont à présent être mises en œuvre par ordre de priorité.

Responsabilité envers toutes les parties prenantes

La Mobilière s'engage avant tout envers ses clients, par le suivi personnel, par des produits répondant à leurs besoins et par un règlement des sinistres compétent, sur place. Elle agit personnellement et de manière responsable lors de chaque contact client. Les valeurs de la Charte – fiable, compétent, performant, prévoyant et communicatif – servent de fil conducteur et de repères pour tous les collaborateurs dans le travail quotidien.

Avec 300 places d'apprentissage, la Mobilière est leader de la branche dans la formation des apprentis. Plus de 80 agences générales entrepreneuriales proposent des places de travail et de formation attrayantes, garantissant ainsi une décentralisation des compétences. Par son style de conduite et diverses mesures de gestion interne de la santé, entre autres, l'entreprise encourage ses collaborateurs à développer leurs compétences et leur employabilité et à maintenir par eux-mêmes l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle,

Dans ce domaine en particulier, la Mobilière propose des modèles de travail flexibles ainsi que la possibilité de prendre un congé de paternité. Les crèches des sites de Direction de Berne et de Nyon permettent aux collaboratrices de reprendre une activité professionnelle, par exemple après un congé de maternité. Grâce à notre collaboration avec servicefamille, les collaborateurs peuvent

bénéficier de conseils gratuits et d'un programme d'assistance diversifié. En outre, les collaborateurs aux prises avec des problèmes personnels ou professionnels peuvent s'adresser gratuitement à un service social indépendant.

La Fondation du Jubilé de la Mobilière a pour but de promouvoir les sciences, les arts et d'autres activités culturelles en Suisse. De nombreux projets sociaux, culturels ou d'utilité publique dans tout le pays bénéficient de l'aide du Fonds de donations de la Coopérative. La Mobilière soutient des artistes suisses qui axent leur réflexion sur les problématiques contemporaines par des achats, des mandats de projets et des présentations d'œuvres.

Leader de la prévention des dangers naturels

Premier assureur choses en Suisse, la Mobilière est tout particulièrement concernée par les catastrophes naturelles. Depuis 2005, elle soutient des projets de prévention dans tout le pays, à hauteur de 20 millions de CHF prélevés sur le fonds d'excédents de la Coopérative.

La Mobilière finance la chaire extraordinaire de climatologie pour la région alpine de l'Université de Berne pour une première période de dix ans, par une contribution totale de cinq millions de CHF. Elle attend de la recherche interdisciplinaire des contributions qui permettront de rendre les dommages naturels assurables dans un contexte de changement climatique. Depuis de nombreuses années, l'Université de Berne est le leader international dans le domaine de la climatologie.

Avec MobiSIG, le nouveau système d'information géographique, la Mobilière dispose du premier système en Suisse réunissant données asséculogiques, macroéconomiques, et cartes cantonales des dangers. La mise en corrélation de ces informations permet d'identifier plus facilement les risques, d'améliorer la prévention et de traiter les sinistres de manière mieux ciblée. MobiSIG est un jalon important dans la prévention des dangers naturels.

La Mobilière est partenaire d'Alarme-Météo (www.alarmemeteo.ch). Ce service gratuit, proposé par SF Meteo et les Etablissements cantonaux d'assurance immobilière, avertit les abonnés par SMS de l'imminence de fortes précipitations, d'orage, de tempête ou de verglas. Il compte déjà 160 000 abonnés. En 2010, le nombre de régions desservies est passé de 111 à 172, ce qui permet de diffuser des avis et des recommandations encore plus précis.

Rabais de primes pour véhicules propres

La Mobilière encourage également l'utilisation responsable des ressources par des incitatifs liés à ses produits. Elle octroie aux propriétaires de véhicules écologiques un rabais sur les primes d'assurance responsabilité civile et casco complète, et promeut les carburants alternatifs par un rabais de prime spécial jusqu'à 50% pour les propriétaires de véhicules à faibles émissions. Actuellement, près de 3000 clients bénéficient de cet écorabais. Ce tarif s'applique aux véhicules à gaz ou à éthanol, ainsi qu'aux véhicules hybrides ou électriques.

Des constructions écorespectueuses

Dans les investissements immobiliers, tant à l'achat que lors de la construction ou dans l'exploitation des immeubles, nous accordons une grande importance au développement durable et tenons compte des composantes écologique, sociétale et économique. Nous veillons à ce toute nouvelle construction réponde, a minima, au standard Minergie. Lors de la rénovation ou de la modernisation d'immeubles existants, nous appliquons des mesures d'optimisation énergétique, par exemple, en choisissant des appareils électroménagers qui offrent le meilleur rendement énergétique, ainsi que des technologies et des matériaux écorespectueux. Si possible, nous faisons également appel aux énergies renouvelables ou à des énergies alternatives. Les contrôles fonctionnels des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude effectués par des spécialistes et les propositions d'optimisation de ces derniers permettent des économies d'énergie dont nos locataires profitent. De plus, nous collaborons avec des associations professionnelles et nos spécialistes participent à des séminaires sur le thème de la gestion durable des immeubles.

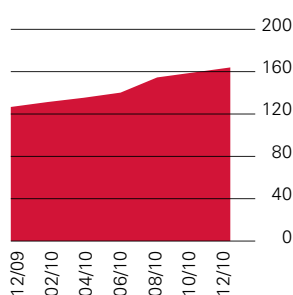
Affirmation de la conscience écologique

La charge écologique liée à l'exploitation de nos sites résulte principalement de la consommation électrique et du chauffage. Le chauffage permanent du bâtiment de la Direction à Berne durant les mois d'hiver et la climatisation des bureaux en été ont entraîné une augmentation de la consommation globale d'énergie jusqu'en 2005. Nous sommes cependant parvenus, depuis lors, à la stabiliser, voire à la réduire durablement par rapport au nombre de collaborateurs, malgré l'augmentation sensible continue des effectifs au siège principal et l'internalisation de l'envoi des polices.

Alarme-Météo: un intérêt croissant

en milliers d'abonnements

Augmentation des abonnements
par périodes de deux mois



Pendant l'année sous revue, les travaux d'agrandissement du siège principal ont commencé. Ils devraient être terminés en 2013. Environ 170 nouveaux postes de travaux pourront être aménagés. L'infrastructure technique de bâtiment existante pourra être encore mieux exploitée, d'où une amélioration supplémentaire de l'efficacité énergétique du bâtiment.

À Nyon, au terme d'un essai pilote réussi, un système d'éclairage d'un genre nouveau, avec régulation automatique de la lumière (variation de l'intensité lumineuse à la demande et protection anti-éblouissement en fonction de la lumière du jour) a été mis en service. La réalisation de la première étape du projet, dans l'aile du bâtiment, a apporté un gain de confort aux collaborateurs. De plus, ce nouveau système a un impact positif sur notre bilan énergétique.

Dans le domaine informatique également, diverses mesures ont été prises dans le but d'améliorer le bilan énergétique. En 2010, l'ensemble du parc d'imprimantes et d'appareils multifonctions, sur tous nos sites, a été remplacé par des modèles de dernière génération labellisés Energy Star®, à faibles consommation électrique et taux d'émissions nocives. En outre, commencé en 2009, le renouvellement progressif du centre de calcul se poursuit. Il sera clos en 2011. Nous créons ainsi les conditions préalables à un change-

ment de système plus rapide et plus souple, mais aussi à des améliorations en termes de climatisation. Tous ces investissements se traduiront, à l'avenir, par des économies d'énergie.

À Berne, le chauffage est intégralement fourni par une centrale à distance, une solution qui mise sur le développement durable, notamment en termes de consommation énergétique et de rejets de CO₂ par les fournisseurs d'énergie. Les sites de Direction de Nyon et de Zurich sont chauffés au gaz naturel, moins polluant.

Nous procédons chaque année à un bilan énergétique complet, afin de vérifier avec exactitude les effets des mesures prises. En outre, des consignes organisationnelles (tri des déchets, véhicules de société à faible consommation, etc.) incitent nos collaborateurs, dans leur travail quotidien, à adopter un comportement respectueux des ressources naturelles. De plus, nos sites de direction sont aisément accessibles par les transports publics.

Indicateurs de gestion environnementale

basés sur les données des trois sites de direction

	2006	2007	2008	2009	2010
Effectif ¹⁾	1 553	1 604	1 690	1 709	1 764
Consommation électrique en kWh ²⁾	6 385 867	6 430 770	6 617 676	6 754 575	6 741 558
Chauffage à distance, en kWh	3 298 063	3 207 898	3 275 991	3 238 187	3 334 965
Gaz naturel, en kWh	1 386 017	1 215 039	1 291 587	1 250 780	1 650 189
Mazout, en kWh ^{3), 4)}	175 560	149 340	142 500	141 611	0
Consommation énergétique totale, en kWh	11 245 507	11 003 047	11 327 754	11 385 153	11 726 712
Consommation énergétique par collaborateur, en kWh	7 241	6 860	6 703	6 662	6 648
Consommation de papier, en t ⁵⁾	161	246	285	260	249
Déchets, en t	390	361	340	332	370

¹⁾ y c. auxiliaires, stagiaires et apprentis

²⁾ y c. centre de calcul, centre d'impression, garage, service traiteur à Berne et Nyon

³⁾ sans les véhicules de société

⁴⁾ Site de Zurich: remplacement du chauffage à mazout par un chauffage au gaz naturel à partir de mai 2009

⁵⁾ y. c. traitement de l'output, envoi des polices à partir de 2007

Gestion des risques

La centralisation des processus de gestion des risques permet d'identifier, limiter et surveiller systématiquement tous les risques importants à l'échelle du Groupe Mobilière.

Buts de la gestion des risques

Les buts de la gestion des risques sont inscrits dans deux politiques arrêtées par le Conseil d'administration. La politique de solvabilité fixe les bases nécessaires pour permettre à la Mobilière de conserver durablement sa capacité d'auto-financement et de satisfaire en tout temps les exigences légales. La politique de gestion des risques opérationnels (ORM) contient les prescriptions destinées à prémunir l'entreprise contre des événements susceptibles de menacer son existence et à optimiser la qualité des processus et du service.

Organisation et responsabilités

Par la mise en place, à l'échelle de l'entreprise, de la gestion des risques, d'un système de contrôle interne et de la compliance, le Conseil d'administration assume sa responsabilité suprême. Il statue sur les lignes directrices de la politique de gestion des risques et les concepts de mise en œuvre.

Il traite les risques de niveau stratégique dans le cadre du processus d'élaboration et de révision de la stratégie, les bases décisionnelles étant préparées par le Comité de direction.

Le Conseil d'administration formule annuellement les prescriptions régissant la gestion des risques opérationnels. Depuis mi-2010, il est conseillé et

assisté par le Comité placements/risques dans le domaine des risques techniques et financiers, et par le Comité d'audit dans celui des risques opérationnels. L'application des prescriptions incombe au Comité de direction. Deux commissions de gestion siégeant trimestriellement sous la conduite du responsable des finances (CFO) préparent les bases décisionnelles à l'intention du Comité de direction et du Conseil d'administration: la commission stratégique ALM pilote les risques techniques et financiers à travers le processus de gestion des actifs/passifs, tandis que la commission ORM traite les risques inhérents aux processus, aux ressources humaines, aux systèmes et aux événements extérieurs à l'entreprise.

L'unité centrale Gestion des risques et l'unité Compliance Office Groupe de la Mobilière soutiennent le Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques. Ils mettent à disposition les méthodes et instruments de pilotage de ces processus, veillent au respect des prescriptions stratégiques et de politique commerciale, et préparent les informations sur la situation financière et de risque destinées au management, afin de créer la transparence voulue. Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion des risques et de la gestion des risques dans leurs domaines de compétence respectifs.

Principales catégories de risques

Niveau opérationnel			Niveau stratégique	
Risques techniques – Non-vie – Vie	Risques financiers – Marché – Crédit – Structure financière – Liquidités	Risques opérationnels – Processus – Personnel – Systèmes – Événements extérieurs	Stratégie et risques liés à l'environnement	Risques inhérents aux systèmes

Tolérance au risque, structure de risques et besoin en capital

La tolérance au risque est un thème dominant de la gestion des risques. La description quantitative des risques techniques et des risques financiers repose sur nos propres observations. Elle permet de déterminer les besoins en capital risque dans un modèle de risque interne. Pour quantifier les risques, nous utilisons, outre nos modèles internes, les logiciels Igloo Professional et Prophet ALS. De plus, nous tenons compte de scénarios négatifs possibles, en évaluant leurs conséquences et leur probabilité de réalisation.

Risques techniques

Par risques techniques, nous entendons les modifications de la situation financière de l'entreprise découlant de facteurs de risque actuariels. Ceux-ci sont classés en deux catégories: les risques techniques non-vie et les risques techniques vie. Les volumes de primes par branche d'assurance sont présentés dans le tableau, qui donne ainsi une vue d'ensemble de la structure de risques.

Risques financiers

Par risques financiers, nous entendons les modifications de la situation financière de l'entreprise découlant de facteurs de risque financiers. En font partie, outre les risques de marché et de crédit, les risques de structure financière et de liquidités. La répartition du portefeuille ressort du graphique, qui montre comment la fortune de la Mobilière est placée.

Risques opérationnels et compliance

Les risques opérationnels ne sont pas quantifiés, mais sont pris en compte dans notre modèle de risque interne, à travers un supplément de fonds propres. La gestion systématique de cette catégorie de risques par l'unité centrale Gestion des risques garantit que des mesures et des contrôles sont disponibles pour limiter les risques dans les processus métier et empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir de graves conséquences financières. L'analyse et le pilotage des risques de compliance en font partie. L'unité Compliance Office Groupe s'occupe de treize domaines de risque qui relèvent spécifiquement de son ressort. Le pilotage et la surveillance des risques de compliance ne faisant pas partie de ces domaines sont placés sous la responsabilité de la hiérarchie. Par ailleurs, notre système de contrôle interne garantit la fiabilité du reporting financier tant interne qu'externe.

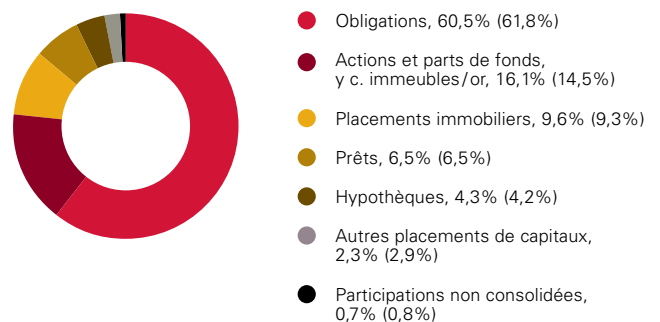
Risques actuariels

Volume de primes par branche

Non-vie	Mio CHF
Mobilité	733
Ménages	569
Personnes	311
Grands comptes/affaires spéciales	279
Entreprises	265
Protection juridique	65
Vie	
Primes uniques prévoyance privée	46
Primes uniques prévoyance professionnelle	144
Primes annuelles prévoyance privée	258
Primes annuelles prévoyance professionnelle	357

Répartition du portefeuille au 31.12. 2010

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Continuité des activités et gestion de crises

La Mobilière possède un système coordonné de continuité des activités (Business Continuity Management) en situation de crise, piloté de manière centralisée par Protekta Conseils-Risques SA pour l'ensemble du Groupe. La cellule de crise et les organisations de secours locales ont pour mission de conserver la maîtrise des événements. Elles sont soutenues au besoin par la fondation CareLink, à Kloten, – p. ex. assistance psychologique ou logistique –, ce qui explique les exercices conjoints. La continuité des activités en cas de crise est planifiée à l'échelle du Groupe sur la base d'analyses d'impact sur les affaires (Business Impact Analysis). Protekta Conseils-Risques SA met les résultats obtenus à la disposition des clients.

Solvabilité plusieurs fois supérieure au minimum légal

Au 31 décembre 2010, les fonds propres du Groupe Mobilière équivalaient à 515% du minimum légal exigé (Solvabilité I), soit à un multiple de ce minimum. Des analyses de sensibilité réalisées régulièrement permettent de quantifier les effets de scénarios de très graves crises du marché sur la marge de solvabilité. Ces effets sont présentés dans le tableau ci-dessous à gauche.

Notre capacité de risque mesurée selon le test suisse de solvabilité SST (Solvabilité II) démontre que tant les différentes sociétés du Groupe Mobilière que le Groupe lui-même affichent de confortables taux de couverture. Un système assorti de limites d'intervention nous permet de suivre en permanence l'évolution de nos fonds propres par rapport aux besoins et d'intervenir précocement en cas de risque de sous-couverture. Les cotisations de risques – déterminées conformément aux principes du SST – qui alimentent le capital de solvabilité requis du Groupe, sont présentées dans le graphique ci-dessous.

Instruments de couverture

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous recourons prioritairement à des instruments destinés non pas à couvrir des besoins en capital risque, mais à contenir les effets d'événements extrêmes, ce qui, dans le même temps, diminue la volatilité des rendements. Sur le plan des risques techniques, nous nous couvrons en particulier contre les pertes résultant d'événements naturels. Enfin, nous nous protégeons contre les pertes sur placements par le recours ciblé à des instruments financiers dérivés et par la couverture à 100% des risques de variations des cours des monnaies sur les placements en valeurs nominales.

Solvabilité I – Analyse de sensibilité

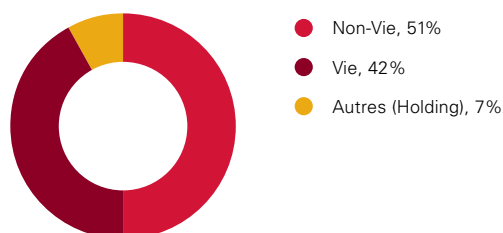
Impact d'événements extrêmes sur la marge de solvabilité

	Marge de solvabilité	Marge de solvabilité après événement extrême
Solvabilité I à fin 2010	515%	
Perte de valeur de 30% sur		
Actions		464%
Devises		482%
Or		494%
Immeubles (y c. fonds)		432%

Effets fiscaux non pris en compte

Solvabilité II – Cotisations de risque pour le capital de solvabilité requis

Etat au 30. 6. 2010 (chiffres communiqués à la FINMA conformément aux principes SST)



Ressources humaines

Des collaborateurs qualifiés, performants et motivés: quoi de plus précieux pour une entreprise? La Mobilière se positionne comme un employeur responsable et attrayant, orienté valeurs et création de valeur. Sa Charte, ainsi que ses objectifs et sa stratégie d'entreprise en témoignent éloquentement.

Nous misons résolument sur le développement de compétences clés, comme l'autoresponsabilité et les qualités de conduite. Nous avons en outre à cœur de maintenir un juste équilibre entre l'orientation performance et l'orientation collaborateurs.

Autoresponsabilité et qualités de conduite, facteurs clés de succès

Notre concept d'« empowerment » vise à promouvoir l'autoresponsabilité dans l'entreprise, afin de consolider notre réputation inégalée en termes de satisfaction clientèle et, partant, notre position sur le marché. Or, développer l'autoresponsabilité requiert une conduite fondée sur la confiance et sur des valeurs exemplaires, tout en étant orientée résultat, d'où l'attention portée aux qualités de conduite en 2010. Ainsi, le développement de nos cadres dirigeants repose non seulement sur la formation de base et la formation continue, mais aussi sur l'apprentissage en milieu de travail et en équipe. La pierre angulaire de cette approche est une culture de l'apprentissage privilégiant la responsabilité individuelle, avec pour support une nouvelle plateforme d'apprentissage. De plus, les mesures de développement en cours d'emploi, le coaching et le développement d'équipe ou d'organisation ont aussi gagné en importance.

Pleine adhésion à notre stratégie

Les cadres dirigeants veillent à ce que les collaborateurs s'identifient aux valeurs de la Mobilière et les incarnent avec conviction, à l'interne comme à l'externe. À cet égard, la communication de notre stratégie d'entreprise est une tâche permanente de première importance. En 2010, les agents généraux et les membres de la direction, en dialogue avec le Comité de direction, ont réfléchi à la stratégie et à sa mise en œuvre concrète. En 2011, les cadres et tous les collaborateurs seront invités à faire de même.

Evolution de l'effectif

Au 31 décembre 2010, l'effectif du Groupe était de 3667 équivalents plein temps, sans les apprentis (exercice précédent: 3603). L'augmentation est due aux nombreux projets en cours, en particulier aux grands projets. La fluctuation de l'effectif est de 5,5%, départs naturels et transferts au sein de

l'entreprise non compris. La part de femmes dans le Groupe est de 37,5%.

Succès dans le recrutement

Les emplois à pourvoir en relation avec l'évolution de nos processus métier sont très intéressants et motivants. C'est pourquoi, grâce aussi à notre excellente image d'employeur, nous avons pu recruter des informaticiens et d'autres spécialistes hautement qualifiés en nombre suffisant et en temps utile. L'âge moyen de nos collaborateurs est resté le même, soit 41 ans. En 2010, nous avons également mené à bien le projet e-recrutement: les candidats peuvent désormais postuler et s'informer à tout moment de l'état de la procédure de sélection en ligne. Quant aux supérieurs, ils bénéficient d'un accès direct aux dossiers de candidature.

Très large soutien à la formation de base et à la formation continue

Nous encourageons les formations supérieures en cours d'emploi dans le domaine de l'assurance (brevet fédéral, diplôme en économie d'assurances) et dans d'autres domaines par des accords individuels de financement et le recours à des praticiens maison confirmés. Nous contribuons ainsi largement à la formation de base et à la formation continue supra-entreprise.

Promotion des apprentis et de la relève

En 2010, on comptait dans nos agences générales et les directions 299 jeunes (exercice précédent: 303) suivant une formation d'employé de commerce, d'informaticien ou d'agent de maintenance. La Mobilière est depuis des années l'un des assureurs suisses offrant le plus de places d'apprentissage. En 2010, 93% de ses apprentis ont réussi leurs examens finals (exercice précédent: 95%). Soucieux de l'avenir de ces nouveaux diplômés et malgré une conjoncture difficile, nous avons offert un emploi de durée indéterminée à tous ceux qui étaient intéressés (taux d'engagement: 65%). Nous avons aussi accepté d'employer certains à temps partiel, afin qu'ils puissent poursuivre leur formation (p. ex. école professionnelle ou haute école spécialisée). Outre les apprentissages traditionnels, nous proposons

depuis 2010 une filière d'accès à la branche de l'assurance destinée aux titulaires d'une maturité. D'une durée de 18 mois, cette formation est sanctionnée par le certificat d'«assistant-e d'assurance AFA».

Repérer et promouvoir les talents

Notre politique de promotion ciblée de la relève vise à couvrir nos besoins en cadres dirigeants et en spécialistes à moyen terme. Avec son horizon de planification de trois ans, elle nous permettra d'éviter la pénurie de personnel que nous promet l'évolution démographique. Ainsi, depuis 2009, nous sélectionnons les candidats potentiels à des postes de relève et de développement dans notre cœur de métier et les préparons à leur future fonction par une formation pratique et des mesures complémentaires. Il est prévu de proposer quelque 50 postes de relève dès 2011, notamment dans les secteurs du Comité de direction TI et Assurances.

Investissements dans les compétences

Nous avons mis sur pied des cours visant à développer spécifiquement, d'une part, les compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres dans les agences générales et, d'autre part, le professionnalisme des services spécialisés de la Direction. On a ainsi dispensé 597 cours techniques et cours de conduite, représentant 12 371 journées de formation. La somme totale investie dans le développe-

ment du personnel et dans la formation de base et la formation continue s'élève à 4,22% de la masse salariale, chaque collaborateur ayant suivi en moyenne 2,9 jours de cours. La formation interne repose sur un système de milice, en ceci qu'elle est confiée à nos propres spécialistes. Nous profitons ainsi de leurs vastes compétences, savoir-faire pratique et expérience. La qualité du service externe est garantie à la fois par le professionnalisme de notre processus de sélection et par notre concept global de formation. Tout futur conseiller doit suivre une formation interne ciblée d'une durée d'un an et demi et réussir aussi bien l'examen d'intermédiaire d'assurances AFA que l'examen interne. Quant à nos programmes d'évolution vers le leadership, ils n'ont rien perdu de leur importance et sont flanqués d'un programme similaire destiné aux spécialistes, ce qui démontre que nous attachons la même valeur aux carrières de dirigeant et de spécialiste.

Convention d'objectifs, bonus pour cadres et participation au résultat

Nous avons encore optimisé le processus de convention d'objectifs, qui a confirmé être un précieux outil de conduite. Les supérieurs ont suivi une formation portant sur la clarté de la formulation des objectifs et sur leur mesurabilité. Toutes les conventions sont axées sur les valeurs de la Charte. L'évaluation des prestations des cadres est également orientée création de valeur: les composantes du bonus correspondent au taux de

Formation de base et formation continue en 2010

Journées de cours par catégorie



réalisation des objectifs individuels, des objectifs de création de valeur et d'autres objectifs quantitatifs de l'entreprise – identiques à ceux du CEO et du Comité de direction. En 2010, nous avons par ailleurs librement étendu à l'ensemble des collaborateurs la participation à l'excellent résultat de l'exercice 2009.

Enquête auprès des collaborateurs

La participation à l'enquête réalisée par un institut externe a atteint 73% (exercice précédent: 76%). La satisfaction des collaborateurs est bonne, avec un indicateur global stable par rapport à 2009. Sont mieux notées l'égalité des chances entre femmes et hommes, la réglementation du temps de travail et l'infrastructure. Les collaborateurs relèvent en outre les points forts suivants: l'estime que les supérieurs leur témoignent, les possibilités de mise en œuvre de leurs compétences et de leur savoir-faire et l'identification à la politique commerciale de la Mobilière.

Service social et case management

La Mobilière aiguille ses collaborateurs aux prises avec des difficultés personnelles, familiales ou sociales vers son service social interne ou vers un service externe mandaté par elle. Cette offre a gagné en notoriété, d'autant que les supérieurs des personnes concernées sont parfois impliqués dans le processus, ce qui permet de trouver rapidement des solutions pragmatiques. Dans plusieurs cas d'absence par suite de maladie, le recours précoce au case management s'est traduit par une reprise anticipée du travail.

Gestion de la santé

En 2010, nous avons lancé notre programme de promotion de la santé InBalance par une enquête réalisée par un institut externe auprès des directions de Berne et de Nyon. La majorité des sondés estimaient être en bonne santé: plus de 60% ont déclaré avoir un état de santé équilibré et plus de 80% ont jugé leur santé physique et mentale de bonne à excellente. Cette autoévaluation est confirmée par le faible taux d'absences par suite de maladie. Etant donné que 40% des personnes interrogées ont situé leur potentiel d'amélioration individuel dans l'exercice physique et le sport ainsi

que dans la relaxation et l'évacuation du stress, nous avons organisé des séminaires sur ces thèmes. Une première mesure a consisté à proposer un bilan de santé aux cadres dirigeants, qui, étant davantage exposés au stress, ont été identifiés comme un groupe cible particulier dans le programme InBalance.

Caisses de pension

La prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) du personnel de la Mobilière est confiée à trois caisses de pension partiellement autonomes. Les risques décès et invalidité sont réassurés auprès de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA. L'employeur prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60% et les rentes AVS transitoires en cas de retraite anticipée ainsi que les frais administratifs à hauteur de 100%, hormis les honoraires et redevances externes.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les prestations de la caisse de pension des collaborateurs reposent sur des bases actuarielles corrigées. On a notamment réduit les taux de conversion, fixés selon l'âge de la retraite, afin d'assurer le financement des prestations de prévoyance – supérieures à la moyenne – à long terme. Les mêmes corrections ont pris effet début 2011 dans la caisse de pension des agents généraux et dans la caisse complémentaire des membres de la direction.

En 2010, les avoirs de vieillesse des caisses de pension des collaborateurs et des agents généraux ont été rémunérés au taux de 3,5%, ceux de la caisse complémentaire au taux de 2,0%. Fin 2010, toutes les caisses de pension présentaient un degré de couverture supérieur à 100%.

Enfin, la question de la bonne gouvernance des fonds de pension est primordiale. Membre de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), nous en observons la Charte et les directives, qui sont garantes du respect des obligations de loyauté et d'intégrité de la LPP.

Gouvernance d'entreprise

La Mobilière entend établir un reporting clair et présenter de manière transparente les principes et les modalités de la gouvernance d'entreprise appliqués au sein du Groupe, et répondre ainsi aux attentes de toutes les parties prenantes.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX du 29 octobre 2008 (entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2009) sur les informations relatives à la gouvernance d'entreprise, ni aux dispositions du Code des obligations du 7 octobre 2005 (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007) relatives à la transparence en matière de rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction. Toutefois, elle adhère à ces principes de transparence, ainsi qu'au «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», mais prend la liberté de s'en écarter dans certains cas justifiés. Ce rapport est établi pour l'essentiel selon les dispositions de la directive SIX; celles visant spécialement les sociétés ouvertes au public sont traitées succinctement.

Structure du Groupe et actionnariat

Tant la Coopérative que la Holding SA sont des sociétés régies par le droit suisse. Elles ont leur siège à Berne. La coopérative détient la totalité du capital-actions de la Holding SA. Il n'y a pas de participation croisée au sens de la directive SIX. Les pages 7 et 93 (périmètre de consolidation) renseignent sur la structure du Groupe. La structure de direction opérationnelle est présentée à la page 52.

Structure du capital

La structure du capital ressort du bilan de la Coopérative (p. 19) et du bilan consolidé (p. 85). Les statuts de la Holding SA ne prévoient pas d'augmentation de capital, autorisée ou conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions est entièrement libéré. Les statuts actuels ne prévoient ni émission de bons de jouissance ou inscriptions de nommées, ni émission d'emprunts convertibles ou d'options.

Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement quelque 1,5 million de sociétaires – particuliers, entreprises et collectivités publiques – qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec

la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont ni l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Cent cinquante Délégués (effectif nominal) des trois circonscriptions Ouest, Centre et Est veillent à leurs intérêts. Les Délégués représentent les divers milieux d'assurés, tels que les particuliers, les agriculteurs, les artisans, les industries, le commerce, les entreprises tertiaires de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les statuts ne prévoient ni limitation de la durée du mandat, ni limite d'âge. Les Délégués approuvent chaque année le rapport annuel et décident de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils élisent les administrateurs de la Coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués figure aux pages 14 à 15.

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. La durée d'un mandat ordinaire est de quatre ans. Les statuts ne prévoient pas de limitation ni d'échelonnement de la durée des mandats. En revanche, la limite d'âge a été fixée à 72 ans. Le Conseil d'administration, dont ne fait partie actuellement aucun membre de l'exécutif, a pour mission d'assurer l'orientation mutualiste de l'entreprise. Il est responsable du rapport de gestion de la Coopérative, organise l'élection des Délégués et exerce les droits des actionnaires de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. À ce titre, il approuve le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés, élit le Conseil d'administration de la Holding SA et lui donne décharge. Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la Coopérative, dont la gestion a été déléguée à la Holding SA. La direction du Groupe ayant été déléguée à la Mobilière Suisse Holding SA, aucune commission n'a été formée. Le Conseil d'administration s'informe régulièrement de la marche des affaires. Il se réunit

deux fois par année au moins – durant l'année sous revue, il a tenu trois séances. Sa composition actuelle figure aux pages 16 à 17. Aucun membre du Conseil d'administration de la Coopérative n'exerce actuellement une fonction dirigeante auprès d'une compagnie d'assurances suisse.

Le **Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA** est formé de cinq membres au moins, soumis aux mêmes règles que les membres du Conseil d'administration de la Coopérative en ce qui concerne la durée, l'échelonnement et la limitation des mandats ainsi que la limite d'âge. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding SA doit également faire partie du Conseil d'administration de la Coopérative; depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000, tous en font partie. Ces mêmes dispositions s'appliquent aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe – Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA et Mobilière Suisse Asset Management SA. Depuis 2000 également, la composition du Conseil d'administration de la Holding SA est identique à celle des trois sociétés précitées du Groupe. Depuis 2000, les deux mêmes personnes exercent, selon la volonté exprimée en son temps, les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding SA et des sociétés du Groupe. Depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration ont la même durée que ceux des administrateurs de la Coopérative et des sociétés du Groupe. Ces dispositions et usages ont pour but d'asseoir l'orientation mutualiste du Groupe Mobilière. La conduite opérationnelle du Groupe, ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding SA et des trois sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding SA, qui sont revus au moins une fois par an et, éventuellement, adaptés. Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches liées à la gestion de la Holding SA, sauf prescription contraire dans la loi, les statuts ou le règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise,

la structure organisationnelle du Groupe, la politique de solvabilité et de placement, la stratégie de placement, les principes et mécanismes de la gestion des risques ainsi que le système de controlling interne. En outre, il arrête la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO, des membres du Comité de direction et du responsable de la révision interne. Le Conseil d'administration in corpore se réunit pour délibérer et prendre ses décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'année sous revue, il a tenu neuf séances. Le Conseil d'administration participe chaque année à un atelier et à divers séminaires de formation. Tous les membres du Comité de direction assistent aux séances lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou le bouclage des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. Dans les autres cas, seuls certains membres concernés du Comité de direction, voire tous, sont invités, ainsi que, le cas échéant, des experts internes ou externes. Sauf clause de récusation, le CEO est toujours présent aux séances du Conseil d'administration. Le rapport de gestion fournit aux pages 46 à 47 les indications requises sur la composition actuelle du Conseil d'administration et sur ses membres. Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque semestre, l'organe de révision interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement et les résultats des contrôles. En outre, le Conseil d'administration vérifie chaque année l'adéquation de la stratégie. En ce qui concerne les autres instruments d'information et de contrôle, voir les indications relatives à la révision (p. 81) et à la gestion des risques (p. 71 à 73). Au 1^{er} juillet 2010, le Conseil d'administration a constitué deux comités permanents au sein de chacun desquels siègent trois de ses membres: le comité placements/risques et le comité d'audit. Chacun de ces comités se réunit quatre fois par an. Ils ont pour mission, avec l'aide de spécialistes internes et, éventuellement, externes, d'approfondir certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et d'élaborer des bases de décision pour ce dernier. L'entière responsabi-

té des missions confiées à ces comités incombe au Conseil d'administration in corpore. Ces comités n'ont aucun pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et ont le devoir de l'informer de tout manquement grave et/ou événement particulier qu'ils constateraient. Le comité placements/risques apporte soutien et conseil au Conseil d'administration dans les domaines de la gestion des actifs/passifs, de la gestion des placements, de la gestion des risques (risques actuariels et financiers) et de la gestion financière. Le comité d'audit apporte soutien et conseil au Conseil d'administration dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier et de la conformité aux lois, statuts, règlements, instructions et autres normes internes. Pendant l'année sous revue, chacun de ces comités s'est réuni deux fois. En 2010, le Conseil d'administration a, en outre, constitué deux comités ad hoc chargés de traiter de la succession d'Urs Berger au poste de CEO du Groupe Mobilière en mai 2011 et du système de rémunération de la Mobilière. Ces deux comités ont tenu plusieurs séances.

Comité de direction

Le Comité de direction, sous la direction du CEO, auquel incombe la responsabilité opérationnelle du Groupe, met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding SA et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Les indications relatives aux membres du Comité de direction figurent aux pages 48 et 49. La structure de direction est présentée à la page 52. Il n'existe pas, actuellement, de contrats de management. Les contrats de travail du CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de résiliation de six mois pour la fin juin ou la fin décembre d'une année.

Rémunérations, participations et prêts

Le système de rémunération est conçu de manière à prévenir, dans la mesure du possible, les fausses incitations et l'octroi d'avantages injustifiés. En outre, aucune indemnité de départ ni

«parachute doré» ne sont octroyés. L'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration de la Coopérative et le Conseil d'administration de la Holding SA fixent eux-mêmes la rémunération de leurs membres. Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding SA, sont rémunérés séparément pour chaque mandat. La rémunération des administrateurs de la Holding SA inclut celle qui leur est versée au titre d'administrateur des sociétés du Groupe. Les rémunérations des délégués et des membres du Conseil d'administration de la Coopérative et de la Holding SA se composent d'indemnités fixes, d'indemnités forfaitaires pour frais et de jetons de présence. Un forfait annuel est versé au président et aux membres des comités permanents du Conseil d'administration de la Holding SA; la participation aux séances de ces comités permanents ne donne pas lieu à des jetons de présence. Aucune bonification n'est versée. Les Délégués et les membres des Conseils d'administration nouvellement élus ou qui se sont retirés durant l'exercice perçoivent leur rémunération au pro rata temporis. La rémunération du CEO et des membres du Comité de direction se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats. La somme de ces deux composantes ne doit pas être supérieure à l'indemnité maximale fixée. Le montant maximal de l'indemnité variable est fixé chaque année au cas par cas. Il représente au maximum 100% (CEO) ou 50% (membres du Comité de direction) de l'indemnité fixe maximale possible selon le barème des rémunérations. Le bonus versé dépend du degré de réalisation des objectifs suivants:

- a) résultat opérationnel global après coût du capital (création de valeur intrinsèque selon le critère d'Economic Value Added) et
- b) autres objectifs quantitatifs d'entreprise (tels que l'évolution des affaires par rapport au marché),
- c) objectifs quantitatifs du secteur du Comité de direction et
- d) objectifs qualitatifs assortis aux «Initiatives génériques du Comité de direction», «Initiatives de gestion» et/ou «Projets», ainsi que
- e) objectifs qualitatifs personnels.

En ce qui concerne le CEO, les composantes a) et b) sont plus fortement pondérées que pour les membres du Comité de direction. Inversement, la pondération de la composante d) est plus élevée dans le cas de ces derniers que dans celui du CEO. Les objectifs qualitatifs du CEO et des membres du Comité de direction sont pondérés d'égale manière. Le barème des rémunérations, le système de bonus et les rémunérations individuelles sont fixés par le Conseil d'administration de la Holding SA. En 2010, les rémunérations suivantes ont été versées aux membres en exercice des organes dirigeants:

- Assemblée des délégués: globalement 271 662 CHF (indemnités fixes et forfaits pour frais).
- Conseil d'administration de la Coopérative, président inclus, globalement: 645 000 CHF (indemnités fixes).
Rémunération globale la plus élevée: 40 000 CHF.
Une indemnité de 1000 CHF a été versée en plus par jour de séance.
- Conseil d'administration de la Holding SA, président inclus, globalement: 790 000 CHF (indemnités fixes, y compris les forfaits versés aux membres des comités permanents; au pro rata temporis pour l'exercice 2010).
Rémunération globale la plus élevée: 270 000 CHF.
Une indemnité de 1000 CHF a été versée en plus par jour de séance, à l'exception des séances des comités permanents.
- Comité de direction, CEO inclus, globalement: 4 614 462 CHF (indemnités fixes et indemnités variables).

Aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec le même rabais que celui accordé aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

La circulaire de la FINMA «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» du 21 octobre 2009 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010. La FINMA recommande aux entreprises qui ne sont pas soumises à cette circulaire, dont la Mobilière, de veiller au respect des normes minimales au sens de pratiques d'excellence. Au cours de l'exercice 2010, le Conseil d'administration a procédé à une révision générale du système de rémunération des échelons de fonction 1 à 4 (CEO, membres du Comité de direction et membres de la Direction), notamment au regard des dispositions de la circulaire de la FINMA. Il a conclu de cet examen que le système de bonus actuel est de nature à prévenir les fausses incitations, de sorte que seules des adaptations marginales lui sont apportées, avec effet à partir de l'exercice 2011. Le système de rémunération des échelons de fonction 1 à 4 est toutefois complété par une composante tenant compte du succès durable et de l'évolution de la position du Groupe Mobilière. La décision de verser ou non cette composante est prise par le Conseil d'administration au terme d'une période d'observation de quatre ans.

Les modalités de rémunération ci-dessus font l'objet d'explications complémentaires lors de l'Assemblée générale de la Holding SA dans le contexte de l'examen des comptes annuels ou des comptes consolidés. À cette occasion, un décompte exhaustif des indemnités établi selon les dispositions de la circulaire de la FINMA «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» est présenté au Conseil d'administration de la coopérative, en qualité de représentant des droits des actionnaires de la Coopérative.

Droits de participation des actionnaires

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (de la Coopérative) et à l'Assemblée générale (de la Holding SA), les quorums, les modalités de convocation de l'Assemblée des délégués et de l'Assemblée générale, ainsi que l'inscription à l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding SA ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. L'organe de révision externe collabore étroitement avec le service de révision interne, en toute indépendance. Les activités de révision sont surveillées par le comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration. Pour l'exercice 2010, les organes compétents ont désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding SA et de toutes les filiales consolidées, en remplacement du cabinet PricewaterhouseCoopers SA. Ce changement obéit au principe de bonne gouvernance en vertu duquel l'entreprise doit changer périodiquement d'organe de révision externe. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le responsable de la révision participe aux séances du Conseil d'administration lorsque ce dernier définit le plan de révision interne et externe et lorsqu'il examine le rapport de l'organe de révision sur le bouclage des comptes annuels. Les honoraires de révision facturés pendant l'année sous revue se montent à 527 240 CHF. En outre, 155 109 CHF ont été facturés pour des mandats en relation avec la révision. Pendant l'exercice sous revue, KPMG SA n'a reçu aucun mandat de soutien de la révision interne. Le respect des exigences d'indépendance est assuré en permanence.

Afin de garantir l'indépendance du responsable de la révision interne, ce dernier fait directement rapport au président du Conseil d'administration de la Holding SA. La révision interne effectue des contrôles dans l'ensemble du Groupe. Elle soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de sa responsabilité de gouvernance par l'évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition du CEO, des membres du Comité de direction responsables du secteur concerné et d'autres responsables du management. De plus, les résultats importants de la révision sont communiqués régulièrement au président du Conseil d'administration et au comité d'audit. La coordination des activités de révision et l'étroite collaboration avec l'organe de révision externe permettent d'accroître l'efficacité du travail fourni par la révision interne.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et la marche de ses affaires par son rapport de gestion, la conférence de presse du bilan, des communiqués de presse et sur l'Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre. En outre, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et sur les trois premiers trimestres sont remis au Conseil d'administration de la Coopérative et aux Délégués. Outre l'Assemblée annuelle des délégués, des réunions régionales d'information sont organisées chaque année à l'automne, afin de favoriser les contacts. À cette occasion, les Délégués sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à l'économie des assurances et au Groupe Mobilière.

Comptes annuels consolidés

Compte de profits et pertes non-vie milliers de CHF	Annexe	2010	2009
Primes brutes	1	2 230 406	2 162 124
Parts des réassureurs		- 128 318	- 126 498
Primes pour compte propre		2 102 088	2 035 626
Variation du report de primes pour compte propre	2	- 9 847	- 13 306
Primes acquises pour compte propre		2 092 241	2 022 320
Sinistres payés pour compte propre	2	- 1 153 393	- 1 194 024
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	- 128 522	- 102 759
Charge des sinistres pour compte propre		- 1 281 915	- 1 296 783
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		- 16 393	- 15 594
Frais techniques pour compte propre	3	- 562 391	- 539 279
Autres charges techniques d'assurance		- 17 531	- 16 415
Résultat technique non-vie		214 011	154 249
Produits des placements	5	248 601	323 547
Charges des placements	5	- 46 503	- 112 701
Autres produits financiers	6	37 143	21 596
Autres charges financières	6	- 66 772	- 29 581
Résultat financier non-vie		172 469	202 861
Résultat ordinaire non-vie avant impôts		386 480	357 110
Résultat extraordinaire	7	0	- 19 816
Résultat non-vie avant impôts		386 480	337 294
Impôts	8	- 47 003	- 34 899
Résultat non-vie après impôts		339 477	302 395

Compte de profits et pertes vie	Annexe	2010	2009
milliers de CHF			
Primes brutes	1	805 396	767 624
Parts des réassureurs		- 36 642	- 35 971
Primes pour compte propre		768 754	731 653
Variation du report de primes pour compte propre	2	- 226	- 9 266
Primes acquises pour compte propre		768 528	722 387
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	4	4 523	127 933
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	- 466 180	- 467 446
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	- 68 139	- 49 033
Variation de la réserve mathématique	2	- 157 452	- 117 171
Variation des provisions pour le compte et au risque de tiers	2	146 306	5 630
Participation des assurés aux excédents		- 159 163	- 174 361
Frais techniques pour compte propre	3	- 119 009	- 114 727
Résultat technique vie		- 50 586	- 66 788
Produits des placements	5	164 356	198 566
Charges des placements	5	- 20 340	- 29 547
Autres produits financiers	6	21 833	5 789
Autres charges financières	6	- 28 315	- 9 851
Résultat financier vie		137 534	164 957
Résultat ordinaire vie avant impôts		86 948	98 169
Charge extraordinaire	7	0	- 984
Résultat vie avant impôts		86 948	97 185
Impôts	8	- 17 819	- 6 114
Résultat vie après impôts		69 129	91 071

Compte de profits et pertes	Annexe	2010	2009
milliers de CHF			
Récapitulation			
Résultat non-vie après impôts		339 477	302 395
Résultat vie après impôts		69 129	91 071
Bénéfice annuel consolidé		408 606	393 466

Bilan au 31 décembre

Annexe

2010

2009

milliers de CHF

Actifs

Placements	9, 10	12 523 187	11 562 314
Placements pour le compte et au risque de tiers		1 342 912	1 492 633
Immobilisations incorporelles	10	19 922	14 655
Immobilisations corporelles	10	160 269	166 369
Actifs immobilisés		14 046 290	13 235 971
Disponibilités		163 007	167 946
Créances	11	85 674	92 097
Autres actifs	12	71 146	46 038
Comptes de régularisation		178 537	182 745
Actifs circulants		498 364	488 826
Total		14 544 654	13 724 797

Passifs

Provisions techniques non-vie	13	4 532 929	4 397 174
Provisions techniques vie	13	3 636 083	3 410 365
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers		1 342 912	1 492 633
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	14	600 184	503 304
Provisions non techniques (financières)	15	186 082	156 141
Dépôts pour réassurances cédées		0	2
Prêts à long terme de parties liées		150 000	150 000
Autres engagements à court terme	16	656 296	574 664
Autres passifs à court terme		49 243	39 118
Comptes de régularisation		98 130	74 285
Capitaux étrangers		11 251 859	10 797 686
Capital-actions	17	200 000	200 000
Réserves de capital	17	575 000	575 000
Réserves de bénéfices		2 230 246	1 983 640
Réserves de réévaluation		287 549	168 471
Fonds propres consolidés		3 292 795	2 927 111
Total		14 544 654	13 724 797

Tableau de financement

milliers de CHF

	2010	2009
Bénéfice annuel consolidé	408 606	393 466
Gains (-)/pertes (+) réalisés/non réalisés sur Participations	- 179	- 71
Placements immobiliers	- 3 523	- 1 569
Autres placements de capitaux	13 146	- 46 492
Placements pour le compte et au risque de tiers	22 344	- 101 071
Créances	1 046	- 6
Autres actifs	- 50 826	14 570
Dettes	- 301	- 174
Autres passifs	6 728	0
Revalorisations (-)/Amortissements (+) sur Participations	- 6	- 31
Placements immobiliers	- 869	429
Autres placements de capitaux	36 456	- 39 222
Immobilisations incorporelles	6 017	5 014
Immobilisations corporelles	17 507	16 474
Créances	- 1 128	485
Augmentation/Diminution sur Provisions techniques	361 572	292 507
Parts d'excédents créditées en assurance vie	- 99	- 106
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	- 63 346	- 14 215
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	- 149 721	- 2 215
Créances	6 630	31 878
Autres actifs	25 592	1 755
Comptes de régularisation actifs	4 203	- 15 512
Dettes	81 983	61 136
Provisions non techniques (financières)	- 3 645	- 59 913
Autres passifs	3 348	411
Comptes de régularisation passifs	23 848	11 810
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	745 383	549 338
Achat (-)/Vente (+) de Participations	221	- 53
Placements immobiliers	- 53 653	- 43 442
Autres placements de capitaux	- 789 576	- 556 740
Placements pour le compte et au risque de tiers	127 377	103 285
Immobilisations incorporelles	- 11 284	- 5 825
Immobilisations corporelles	- 11 407	- 12 220
Flux de fonds relatifs aux activités d'investissement	- 738 322	- 514 995
Paiement de dividendes	- 12 000	- 12 002
Flux de fonds relatifs aux activités de financement	- 12 000	- 12 002
Variation des disponibilités	- 4 939	22 341
Total des disponibilités exercice précédent	167 946	145 605
Variation des disponibilités	- 4 939	22 341
Total des disponibilités exercice sous revue	163 007	167 946

**Tableau de variation
des fonds propres**

milliers de CHF

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Fonds propres sans participa- tions minoritaires	Participations minoritaires	Fonds propres avec participa- tions minoritaires
Etat au 31.12.2008	200 000	575 000	1 652 174	101 634	2 528 808	86	2 528 894
Variation des participations minoritaires					0	- 84	- 84
Modification des réserves de réévaluation				66 837	66 837		66 837
Bénéfice annuel consolidé			393 466		393 466		393 466
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	- 2	- 2
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000		- 12 000
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 50 000		- 50 000		- 50 000
Etat au 31.12.2009	200 000	575 000	1 983 640	168 471	2 927 111	0	2 927 111
Modification des réserves de réévaluation				119 078	119 078		119 078
Bénéfice annuel consolidé			408 606		408 606		408 606
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000		- 12 000
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 150 000		- 150 000		- 150 000
Etat au 31.12.2010	200 000	575 000	2 230 246	287 549	3 292 795	0	3 292 795

Annexe

Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse. Les modifications des recommandations Swiss GAAP RPC entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2010 n'ont aucun impact sur la présentation et l'évaluation de nos comptes.

Principes de consolidation

Les sociétés opératives dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Ne sont pas prises en compte les sociétés immobilières non consolidées, qui figurent dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence (equity method), à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Pour les participations majoritaires non opératives, est également portée au bilan la valeur de la participation à leurs fonds propres. Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société, et a l'intention de maintenir durablement cette participation, celle-ci figure dans les placements de capitaux à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le tableau de la page 93 indique le périmètre de consolidation.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Le cas échéant, les parts allouées aux actionnaires mineurs sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». La valeur comptable des participations est compensée avec la part des capitaux propres correspondants, évaluée selon des règles uniformes, au moment de l'acquisition. Le goodwill est pris en compte séparément dans les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilisation estimée; le badwill est, selon sa provenance, soit inscrit au bilan dans les réserves non techniques (financières) et traité en conséquence, soit saisi directement avec effet sur le résultat. Depuis la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part détenue dans le capital propre de celle-ci a été compensée avec les réserves de bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

	2010 CHF	2009 CHF
EUR	1,2473	1,4835
USD	0,9318	1,0357

Profits intermédiaires

Les profits intermédiaires résultant de transactions internes du groupe sont éliminés.

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs n'est pas effectuée aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées) mais aux valeurs actuelles, l'évaluation est effectuée, dans des conditions normales d'exploitation, au prix du jour ou à la valeur utile.

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont, en règle générale, tenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost method) si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La modification périodique de la valeur calculée selon la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat. En cas de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenus fixes sont portés au bilan à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions, or et parts de fonds: les actions, l'or et les parts de fonds sont portées au bilan aux valeurs du marché (prix du jour), la différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Des augmentations ultérieures de valeur sont également enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, comme revalorisation des placements.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée périodiquement sur la base d'estimations d'experts. La valeur vénale est calculée selon la méthode DCF (discounted cash flow method ou méthode de l'actualisation des flux de trésorerie); elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows)

escomptées attendues à la date du bilan et générées par l'utilisation poursuivie des immeubles locatifs. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme amortissement sur placements. Une augmentation de la valeur jusqu'à la valeur d'acquisition est également portée au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et hypothèques sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition historique après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: figurent dans ce poste les fonds gérés dans le cadre de la stratégie de placement qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de titres call et à revenus fixes et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Ces placements sont évalués aux valeurs actuelles (valeur du jour).

Placements pour le compte et au risque de tiers et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: Sur ces postes sont portés au bilan les assurances vie liées à des fonds de placement et les produits d'assurance vie constitutives de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. Les preneurs d'assurance participent au résultat ou à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des fonds de placement, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques, lesquelles garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (valeur du jour), ce qui dans le même temps définit le montant des provisions techniques correspondantes.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indices d'actions et des futures. Les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir les risques de change ou, selon le cas, les fluctuations de prix du marché. Les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions et futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion. En ce qui concerne les valeurs actuelles, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. Les dérivés sont évalués aux prix du jour actuels. Les valeurs de remplacement sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan, la valeur temporelle des options put stratégiques n'étant pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement resp. de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés à la valeur actuelle, avec effet sur le résultat, sans imputation de la contrepartie résultant des opérations de base. Pour les transactions destinées à augmenter l'efficacité de la gestion, la valeur actuelle positive est comptabilisée dans les réserves de réévaluation.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises telles que logiciels, droits d'utilisation et goodwill, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable sur plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de 3 à 5 ans; dans des cas dûment justifiés, l'amortissement peut être effectué sur une plus longue durée, jusqu'à 20 ans au maximum. La valeur des amortissements incorporels est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles:

mobilier/machines/véhicules	2 à 10 ans
matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Disponibilités: les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs actuelles (prix du jour).

Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs: ces postes sont évalués aux valeurs historiques. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

Provisions techniques: ces provisions sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance et comportent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

– Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des indemnités futures et non escomptées de dommages. Les provisions pour rentes sont consolidées intèrêts déduits. Les provisions pour sinistres incluent

les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été déclarés et les frais de traitements de sinistres correspondants.

– Les réserves mathématiques correspondent à des espérances mathématiques (valeurs au comptant) des prestations et des coûts d'assurance compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des intérêts actifs et d'autres paramètres économiques et démographiques.

– Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:

– Non-vie: la Mobilière rétrocède aussi une part des excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'assemblée générale; le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des fonds.

– Vie: en assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement effectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la part de ces provisions revenant aux assurés correspond à la quote-part légale. Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une incidence sur le résultat. La part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations antérieures ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du groupe et le boucllement individuel établi selon les principes du droit commercial, est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions non techniques (financières): ces provisions représentent des obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à l'espérance mathématique des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur l'utilisation, la dissolution et la constitution des provisions non techniques. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les impôts courants dus à court terme sont saisis dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de la probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts courants dus à court terme figurent dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs sont soldés dans la mesure où ils concernent la même entité fiscale. Les impôts différés actifs ne sont saisis et montrés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les impôts futurs à payer. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées en annexe. Les impôts différés passifs figurent dans les provisions pour impôts. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition attendu.

Prestations de prévoyance en faveur du personnel:

les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des entités juridiques indépendantes de l'employeur, selon le système de la primauté des cotisations. Les plans assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance. La Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, respectivement, au passif ou à l'actif en fonction de l'importance de l'avantage économique ou au contraire des engagements de l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat comme charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions de montant ou des exonérations sont prévues par les statuts ou par des règlements; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des contributions; les buts de la prévoyance sont garantis et remplis; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire de cotisation. Les

engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement, l'employeur et les travailleurs peuvent, en vertu des prescriptions légales de la LPP et de l'OPP2, être tenus de verser des cotisations (à fonds perdu) pour résorber le découvert de l'institution de prévoyance; dans une telle situation, l'employeur a donc une obligation directe. Les réserves de cotisation d'employeur sont comptabilisées comme valeur d'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont saisies parmi les charges de personnel, compte tenu des renonciations d'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'escompte.

Périmètre de consolidation

Participations

Quote-part
en %**Capital-actions**
milliers de CHF

		2010	2009	2010	2009
– de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne					
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100,00	100,00	3 000	3 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100,00	100,00	25 000	25 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100,00	100,00	500	500
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100,00	100,00	148 000	148 000
– de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne					
Limmat Compagnie d'Assurances, Berne	N	100,00	100,00	10 000	10 000
Mobi 24 Call-Service-Center SA, Berne	C	100,00	100,00	200	200
Protekta Conseils-Risques-SA, Berne	C	100,00	100,00	100	100
XpertCenter SA, Berne	C	100,00	100,00	100	100

Activité principale

A Asset Management

C Conseil/service

N Non-vie

V Vie

Les participations au sein du périmètre de consolidation mentionnées ci-dessous sont entièrement consolidées au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA.

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes brutes	2010	2009
milliers de CHF		
– par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres dommages aux biens	890 921	873 484
Assurance responsabilité civile	218 092	209 515
Assurance véhicules motorisés	697 324	665 523
Assurance marine, aviation et transport	8 107	8 163
Assurance caution	3 421	3 328
Assurance accidents et maladie	325 510	322 929
Assurance de protection juridique	65 302	58 451
Autres assurances	13 685	12 662
Total affaires directes	2 222 362	2 154 055
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	8 044	8 069
Total primes brutes non-vie	2 230 406	2 162 124
Vie	715 204	669 460
Vie pour compte et au risque de tiers	90 192	98 164
Total affaires directes	805 396	767 624
Total primes brutes vie	805 396	767 624

Le Groupe Mobilière exerce son activité en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs	2010 Non-vie	2009	2010 Vie	2009
milliers de CHF				
Brut	– 9 543	– 10 153	– 226	– 9 266
Parts des réassureurs	– 304	– 3 153	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	– 9 847	– 13 306	– 226	– 9 266
Brut	– 1 242 979	– 1 247 994	– 498 334	– 497 347
Parts des réassureurs	89 586	53 970	32 154	29 901
Paielements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	– 1 153 393	– 1 194 024	– 466 180	– 467 446
Brut	– 39 827	– 79 572	– 68 139	– 49 033
Parts des réassureurs	– 88 695	– 23 187	0	0
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	– 128 522	– 102 759	– 68 139	– 49 033

En vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique ni dans les provisions pour le compte et au risque de tiers.

3 Frais techniques	2010	2009	2010	2009
milliers de CHF	Non-vie		Vie	
Frais d'agences et autres frais de distribution	- 351 913	- 341 082	- 42 639	- 40 069
Frais d'administration	- 233 476	- 221 847	- 76 384	- 74 658
Frais techniques brut	- 585 389	- 562 929	- 119 023	- 114 727
Parts des réassureurs	22 998	23 650	14	0
Frais techniques pour compte propre	- 562 391	- 539 279	- 119 009	- 114 727

Les frais de personnel s'élèvent à 269,9 millions de CHF (exercice précédent: 254,6 millions de CHF).

4 Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	2010	2009
milliers de CHF		
Produits/bénéfices et pertes réalisé-e-s	24 893	26 601
Bénéfices non réalisés	28 148	151 352
Pertes non réalisées	- 48 518	- 50 020
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	4 523	127 933

5 Produits/Charges des placements	2010	2009	2010	2009
milliers de CHF	Non-vie		Vie	
Produit des titres	110 744	107 303	95 150	88 966
Produit des placements immobiliers	46 375	46 275	14 602	14 502
Produit des participations non consolidées	10 069	358	0	0
Intérêts sur dépôts	290	280	0	0
Revalorisations sur placements	24 132	80 207	8 457	39 770
Profits provenant de la réalisation de placements	29 824	62 005	37 085	46 738
Autres produits de placement	27 167	27 119	9 062	8 590
Produits des placements	248 601	323 547	164 356	198 566
Charge des placements immobiliers	- 9 698	- 12 965	- 2 794	- 2 495
Amortissements sur placements	- 24 009	- 49 385	- 7 668	- 11 374
Pertes provenant de la réalisation de placements	- 2 789	- 41 964	- 5 953	- 12 101
Charges de gestion	- 8 096	- 7 646	- 3 737	- 3 424
Autres charges de placement	- 1 911	- 741	- 188	- 153
Charges des placements	- 46 503	- 112 701	- 20 340	- 29 547

6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et autres produits d'intérêts.

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Résultats extraordinaires

Suite à la fusion, au 1^{er} janvier 2009, de la Caisse de pension du personnel des agences et de la Caisse de pension des collaborateurs du Groupe Mobilière, la Caisse de pension a été soumise à une révision, afin qu'elle puisse continuer de fournir des prestations de prévoyance supérieures à la moyenne et garantir son financement durable. Cette révision a montré la nécessité de procéder à des adaptations du règlement. La Mobilière a ainsi décidé de financer des droits acquis et des mesures transitoires en faveur de collaborateurs proches de l'âge de la retraite. Ces mesures génèrent une charge extraordinaire de 20,8 millions de CHF supportée par le secteur non-vie à hauteur de 19,8 millions de CHF et par le secteur vie à hauteur de 1,0 million de CHF.

8 Impôts milliers de CHF	2010 Non-vie	2009	2010 Vie	2009
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	- 44 936	- 34 731	- 17 387	- 4 915
Impôts différés	- 2 067	- 168	- 432	- 1 199
Impôts	- 47 003	- 34 899	- 17 819	- 6 114

Le taux des impôts différés de 22% correspond au taux réellement prévu. Il a été calculé sur la base du résultat avant impôts. Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 1,5 million de CHF (31.12.2009: 1,9 million de CHF).

Explications concernant le bilan

9 Placements milliers de CHF	2010	2009
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 2010: 7 749 712; 2009: 7 241 837)	7 575 141	7 143 022
Actions, or et parts de fonds** (valeur d'acquisition 2010: 2 135 951; 2009: 1 894 297)	2 021 117	1 674 750
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 2010: 1 140 005; 2009: 1 082 740)	1 196 572	1 081 026
Prêts hypothécaires	540 913	489 782
Autres prêts	819 959	755 540
Participations non consolidées	87 065	87 101
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	5 054	6 829
Autres placements de capitaux	277 366	324 264
Placements de capitaux*	12 523 187	11 562 314
* sans liquidités (actifs circulants)	163 007	167 946
** fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	645 811	480 820

Corrections de valeur milliers de CHF	2010	2009
Actions et parts de fonds	- 274 421	- 349 947
Hypothèques	- 635	- 655

Instruments financiers dérivés	2010 Valeur actuelle active	2009	2010 Valeur actuelle passive	2009
milliers de CHF				
Devises				
à des fins de couverture	19 952	4 710	0	0
Total	19 952	4 710	0	0

Report sur les valeurs inscrites au bilan	2010	2009	2010	2009
milliers de CHF				
Autres actifs	19 952	4 710	0	0
Total	19 952	4 710	0	0

10 Tableau des actifs immobilisés

milliers de CHF

Placements immobiliers (placements)

	2010	2009
Valeur comptable nette au 1.1.	1 081 026	1 034 428
Valeurs d'acquisition		
Etat au 1.1.	1 082 740	1 045 975
Entrées	78 004	56 030
Sorties	- 20 739	- 19 265
Etat au 31.12.	1 140 005	1 082 740
Corrections de valeur cumulées		
Etat au 1.1.	- 111 622	- 119 439
Amortissements	- 14 221	- 5 082
Dépréciations de valeur	14 353	4 653
Sorties	648	8 246
Etat au 31.12.	- 110 842	- 111 622
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	167 409	109 908
Valeur comptable nette au 31.12.*	1 196 572	1 081 026
* dont immeubles en construction	77 111	31 702
* dont terrains non bâtis	23 000	23 100
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	56 567	- 1 714

milliers de CHF	Participations non consolidées (placement)		Immobilisations incorporelles	
	2010	2009	2010	2009
Valeur comptable nette au 1.1.	87 101	87 030	14 655	13 844
Valeurs d'acquisition				
Etat au 1.1.	86 770	86 770	29 570	25 275
Entrées	0	0	10 857	5 840
Sorties	- 42	0	- 611	- 1 545
Transfert	0	0	434	0
Etat au 31.12.	86 728	86 770	40 250	29 570
Corrections de valeur cumulées				
Etat au 1.1.	331	260	- 14 915	- 11 431
Modification de valeur	6	71	0	0
Amortissements ordinaires	0	0	- 6 017	- 5 014
Sorties	0	0	611	1 530
Transfert	0	0	- 7	0
Etat au 31.12.	337	331	- 20 328	- 14 915
Valeur comptable nette au 31.12.	87 065	87 101	19 922	14 655

milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Valeur comptable nette au 1.1.	128 105	132 928	38 264	37 695	166 369	170 623
Valeurs d'acquisition						
Etat au 1.1.	257 451	257 722	88 002	82 067	345 453	339 789
Entrées	1 772	22	10 843	12 475	12 615	12 497
Sorties	0	0	- 11 781	- 6 810	- 11 781	- 6 810
Transfert	0	- 293	- 434	270	- 434	- 23
Etat au 31.12.	259 223	257 451	86 630	88 002	345 853	345 453
Corrections de valeur cumulées						
Etat au 1.1.	- 129 346	- 124 794	- 49 738	- 44 372	- 179 084	- 169 166
Amortissements ordinaires	- 4 553	- 4 552	- 12 054	- 11 922	- 16 607	- 16 474
Dépréciations de valeur	- 900	0	0	0	- 900	0
Sorties	0	0	11 000	6 556	11 000	6 556
Transfert	0	0	7	0	7	0
Etat au 31.12.	- 134 799	- 129 346	- 50 785	- 49 738	-185 584	- 179 084
Valeur comptable nette au 31.12.	124 424	128 105	35 845	38 264	160 269	166 369

Valeurs d'assurance incendie	2010	2009
milliers de CHF		
Valeurs d'assurance incendie des placements immobiliers et des immobilisations corporelles	1 300 577	1 297 834

11 Créances	2010	2009
milliers de CHF		
Créances sur des preneurs d'assurance	60 115	55 870
./.. corrections de valeur	- 7 761	- 9 054
Créances sur des compagnies d'assurances	22 567	28 937
./.. corrections de valeur	- 900	- 900
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	3 685	3 959
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	7 968	13 285
Créances	85 674	92 097

12 Autres actifs	2010	2009
milliers de CHF		
Autres actifs	71 828	46 572
./.. corrections de valeur	- 682	- 534
Autres actifs	71 146	46 038

13 Provisions techniques	2010 Non-vie	2009	2010 Vie	2009
milliers de CHF				
Reports de primes	454 393	444 546	51 473	51 247
Provisions pour sinistres	3 705 301	3 583 090	1 251 382	1 183 243
Réserve mathématique	0	0	2 330 676	2 173 223
Parts d'excédents créditées aux assurés	0	0	2 552	2 652
Autres provisions techniques	164 190	160 002	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	9 045	9 536	0	0
Provisions techniques pour compte propre	4 532 929	4 397 174	3 636 083	3 410 365
Parts des réassureurs	99 539	188 996	0	0
Provisions techniques brutes	4 632 468	4 586 170	3 636 083	3 410 365

14 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	2010 Non-vie	2009	2010 Vie	2009
milliers de CHF				
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	186 208	128 704	413 976	374 600

15 Provisions non techniques (financières)

milliers de CHF

	Provisions pour impôts	Autres provisions	Provisions pour restructuration	Total provisions non techniques (financières)
Etat au 31.12. 2008	108 355	88 510	338	197 203
Utilisation	0	- 61 168	0	- 61 168
Dissolution	- 4 883	- 661	0	- 5 544
Constitution	25 100	550	0	25 650
Etat au 31.12. 2009	128 572	27 231	338	156 141
Utilisation	0	- 5 795	0	- 5 795
Dissolution	- 2 483	- 809	- 318	- 3 610
Constitution	38 568	778	0	39 346
Etat au 31.12. 2010	164 657	21 405	20	186 082

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

Les autres provisions au 31 décembre 2010 concernent principalement des immobilisations incorporelles/corporelles ainsi que des prestations à d'anciens collaborateurs.

16 Autres engagements à court terme

milliers de CHF

	2010	2009
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	546 103	480 102
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	110 193	94 562
Autres engagements à court terme	656 296	574 664

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 511,5 millions de CHF (31.12. 2009: 449,9 millions de CHF).

17 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capital correspondent à l'agio de la Mobilière Suisse Holding SA.

Autres éléments comptables

milliers de CHF

2010

2009

Remarques concernant le bilan

Engagements conditionnels	2 196	2 817
Autres engagements non portés au bilan	12 509	50 740

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers. Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée de plus d'un an.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'Administration des contributions.

Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Avoirs en compte courant	7 850	13 189
Dettes en compte courant	110 193	94 562
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	6 000	6 375
Charge d'intérêts sur compte courant	4 214	3 646
Autres produits (frais d'administration imputés)	1 047	1 119

Indications relatives à la gestion des risques

L'organisation de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et du système de contrôle interne relève de la responsabilité suprême du Conseil d'administration. Ce dernier définit les stratégies et les lignes directrices de la politique de gestion des risques. Le pilotage obéit aux processus présentés sur le graphique ci-dessous.

Risques, processus et comités de pilotage

Niveau opérationnel			Niveau stratégique	
Risques techniques – Non-vie – Vie	Risques financiers – Marché – Crédit – Structure financière – Disponibilités	Risques opérationnels – Processus – Personnel – Systèmes – Événements extérieurs	Stratégie et risques liés à l'environnement	Risques inhérents aux systèmes
Processus ALM		Processus ORM	Stratégie processus	
Comité stratégique ALM		Comité ORM	Comité de direction	

ALM = Asset Liability Management

ORM = Operational Risk Management

Pour tout complément d'information, voir le chapitre Gestion des risques en page 71.

Indications relatives aux institutions de prévoyance selon la recommandation Swiss GAAP RPC 16

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur au 31.12. 2010, ni au 31.12. 2009.

Avantages économiques/ engagement et coût de la prévoyance	Sur/ sous-couver- ture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise	Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel		
Milliers de CHF	31.12. 2010	31.12. 2010	31.12. 2009	2010	2010	2010	2009
Institution(s) de prévoyance sans surcouverture/souscouverture	0	0	0	0	0	0	1 112
Institution(s) de prévoyance avec surcouverture	56 036	0	0	0	25 293	25 293	19 984
Total	56 036	0	0	0	25 293	25 293	21 096

Les surcouvertures ne sont pas prises en compte étant donné que l'employeur n'en retire aucun avantage économique.

Evénements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 22 février 2011 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci. Aucun événement d'origine postérieure à la date du bilan ayant une incidence importante sur les états financiers ou l'appréciation de ceux-ci, et qui, en conséquence, devrait être mentionné dans l'annexe, n'était connu au moment de l'approbation des comptes.

**Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés**

À l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 82 à 102) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision sur la base d'un contrôle ordinaire. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 23 février 2010, une opinion d'audit sans réserve.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément avec les Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 22 février 2011

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé

Représentations

(état au 1^{er} janvier 2011)

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 Case postale 8726 3001 Berne téléphone 031 389 61 11 téléfax 031 389 68 52 www.lamobiliere.ch
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 1260 Nyon téléphone 022 363 94 94 téléfax 022 361 78 28 www.lamobiliere.ch
Protekta Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 68 Case postale 3001 Berne téléphone 031 389 85 00 téléfax 031 389 85 99 www.protekta.ch
Direction Affaires Courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Lamprechtweg 2-4 Postfach 8050 Zurich téléphone 044 286 11 11 téléfax 044 201 41 31 www.mobicourtier.ch
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers	Rue de la Cité 1 Case postale 5224 1211 Genève 11 téléphone 022 317 73 50 téléfax 022 317 73 59 www.mobicourtier.ch
Service Courtiers MobiLife	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA Service Courtiers MobiLife	Chemin de la Redoute 54 1260 Nyon téléphone 022 363 94 50 téléfax 022 363 96 66 www.mobicourtier.ch
Contact Center	Mobi24 Call-Service-Center SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone 0800 16 16 16 16 www.mobi24.ch
Conseil risques	Protekta Conseils-Risques-SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone 031 389 64 02 téléfax 031 389 64 15 www.protekta-risikoberatung.ch
Gestion de sinistres pour des tiers	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone 031 389 89 50 téléfax 043 444 75 00 www.xpertcenter.ch

Agences générales et agents généraux

(état au 1^{er} janvier 2011)

Argovie	Aarau	Daniel Probst
	Baden	Marc Périllard
	Lenzburg	Markus Fisler
	Muri (Freiamt)	Rolf Thumm
	Reinach	Andreas Huber
	Rheinfelden	Roger Schneider
	Zofingen	Raphael Arn
Appenzell Rh. Ext.	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
Appenzell Rh. Int.	Appenzell	Hans Fritsche
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Bâle-Campagne	Aesch	Stephan Hohl
	Liestal	Alfred Guggenbühl
Berne	Belp	Christoph Schmutz
	Ostermundigen (Berne-Est)	Beat Klossner
	Berne (Berne-Ville)	Ulrich Hadorn
	Berne (Berne-Ouest)	Heinz Etter
	Bienne	Daniel Tschannen
	Berthoud	Christian Jordi
	Herzogenbuchsee	Dennis Borgeaud
	Interlaken (Interlaken-Oberhasli)	Philipp Mischler
	Langenthal	Bernhard Meyer
	Laupen	Max Baumgartner
	Lyss	Patrick Zahnd
	Moutier (Moutier-St-Imier)	Eric Veya
	Spiez	Peter von Känel
	Thoune	Herbert Sonderegger
	Worb (Emmental)	Ulrich Brechbühl
Fribourg	Bulle	Jacques Yerly
	Guin	Aldo Del Monico
	Estavayer-le-Lac	
	(La Broye-Nord Vaudois)	Dominique Torche
	Fribourg	Daniel Charrière
	Morat (Morat-Anet)	Bernhard Hubacher
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire	Valentin C. Spescha
	St-Moritz	Dumeng Clavuot
Jura	Delémont	Patrice Wolff
	Porrentruy	Marianne Chapuis
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal)	Christoph Blum
	Lucerne	Dominic Frosio
	Sursee	Herbert Heini
	Willisau (Willisau-Entlebuch)	Stefan Schärli
Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises)	Daniel Hugli
	Neuchâtel	Pierre-André Praz

Nidwald et Obwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Alfred Tschanz & Roland Arnold
Schaffhouse	Schaffhouse	Gerhard Schwyn
Schwytz	Lachen Schwytz	Roland Egli Stephan Annen-Holdener
Soleure	Balsthal Olten Soleure	Marc Bloch Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St-Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Heerbrugg (Rheintal) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Rainer Kostezer Ruedi Germann Rolf Landis Norbert Büchel Armin Broger Gian Bazzi Thomas Broger
Thurgovie	Bischofzell (Haute Thurgovie) Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden	Edwin Hugelshofer Ernst Nüesch Roland Haselbach Franz Koller
Tessin	Bellinzone Lugano	Franco R. Ferrari Marco Ferrari
Uri	Altdorf	Richard Zraggen
Valais	Brigue (Haute-Valais) Monthey (Chablais-Riviera) Sion	Andreas Sarbach Yves Rupp Pascal Rey
Vaud	Lausanne Nyon	Pierre-Alain Wyer Carlo Fracheboud
Zoug	Zoug	Patrick Göcking
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthur Zurich	Patrick Wittwer Max Suter Peter Tobler Stephan Egli Thomas Schinzel Dario Landis Jean-Jacques Gueissaz Urs J. Fischer Erwin Kurmann Arthur H. Bär
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Impressum

Mobilière Suisse Holding SA
Bundesgasse 35
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
www.lamobiliere.ch

Responsabilité générale

Regula Gutjahr, conseillère diplômée en relations
publiques
Chargée de la communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances
regula.gutjahr@mobi.ch

Conception graphique

Carrel Design, Visuelle Gestalter, CH-3305 Iffwil
www.carreldesign.ch

Photos

Andreas Greber, Fotostudio, Wabernstrasse 91
CH-3007 Berne
www.andreasgreber.ch

Styling

Ursula Senti, styliste
CH-3004 Berne

Production

Stämpfli Publikationen SA, CH-3006 Berne

Reliure

Schumacher AG, CH-3185 Schmitten

Le présent rapport de gestion est disponible
en allemand, en français et en italien. En cas de
divergences, la version allemande fait foi.



imprimé sur papier supersilk snow